This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Lv 11.155

Harvard College Library

FROM THE

SALISBURY FUND.

In 1858 STEPHEN SALISBURY, of Worcester, Mass. (Class of 1817), gave $5000, the income to be applied to "the purchase of books in the Greek and Latin languages, and books in other languages illustrating Greek and Latin books."

6

160f

SENTENCES

DE

M. TERENTIUS VARRON

ET LISTE DE SES OUVRAGES

D'APRÈS DIFFÉRENTS MANUSCRITS

PAR

CHARLES CHAPPUIS,

ANCIEN ÉLÈVE DE L'ÉCOLE NORMALE,
DOCTEUR ÈS-LETTRES, PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE.

PARIS,

AUGUSTE DURAND, ÉDITEUR-LIBRAIRE,
RUE DES GRÈS-SORBONNE 5.

1856.

Lv 11.155

Salisbury fund

Je ne pensais d'abord qu'à éditer et traduire cent cinquante sentences ; mais j'ai reconnu bientôt la nécessité d'une double étude et sur les sources que je consultais et sur ces sentences elles-mêmes.

Ne fallait-il pas énumérer et décrire les ouvrages manuscrits ou imprimés qui nous ont conservé les pensées de Varron, les comparer entre eux pour établir leur valeur relative, apprécier les éditions publiées jusqu'à ce jour; d'autre part, rechercher si nos sentences sont en rapport avec la doctrine et les ouvrages de Varron, si l'on a le droit de les lui attribuer, si elles ne sont que des extraits et des fragments de ses livres?

Delà les deux parties de l'étude critique qui précède les sentences : delà aussi les deux séries de notes qui les accompagnent ; les unes sont des variantes tirées des différents manuscrits ; les autres servent à l'interprétation du texte en le comparant aux opinions de Varron et de son école.

Enfin, je publie d'après deux manuscrits de la bibliothèque impériale une liste d'ouvrages de Varron. Tous leurs titres ne servent qu'à rappeler autant de pertes regrettables, et le souvenir de tant d'écrits que nous n'avons plus, fait mieux sentir le prix des fragments que le temps a épargnés.

ÉTUDE

SUR LES SENTENCES DE M. T. VARRON.

PREMIÈRE PARTIE.

LES SOURCES DE CETTE ÉDITION.

I.

Ouvrages manuscrits ou imprimés qui nous ont conservé les sentences de Varron.

On connaît aujourd'hui deux grands recueils manuscrits des sentences de Varron; l'un appartient à la bibliothèque d'Arras, l'autre à celle du séminaire de Padoue.

Le manuscrit d'Arras est du commencement du quatorzième siècle; c'est un in-4° de vélin commun à deux colonnes, orné de titres courants en vermillon et d'initiales en vermillon et à l'outremer : il est inscrit sous le n° 305 et vient du fonds de Saint-Waast, où il portait le n° 24.

En regard de la première page on lit ces mots tracés sur un feuillet de papier par une main plus récente : *Flores sententiarum ex variis auctoribus*

excerpti, et ce titre fait connaître exactement la nature de ce manuscrit.

Les sept premiers feuillets présentent des sentences tirées de Quintilien (1), les vingt et un suivants des pensées de Cicéron (2), puis quinze feuillets et demi des pensées empruntées à Sénèque (3); viennent ensuite les sentences de Varron; la dernière partie du manuscrit renferme des pensées traduites de Platon, des sentences tirées de Macrobe, une pensée de Priscien, des sentences du *de Consolatione* et des autres ouvrages de Boëce, des fragments de Pétrone, de Térence, de Salluste, d'Aulu-Gelle, de Macrobe et de Cassiodore (4).

(1) De ses *Institutions oratoires* et du *Liber causarum* qui lui était attribué.

(2) Du *de Officiis*, du *de Amicitia*, du *de Senectute*, des *Paradoxes*, des *Traités oratoires* (le titre courant porte par erreur *de Paradoxis* comme aux pages précédentes), des *Discours* et des *Tusculanes*.

(3) Elles sont tirées des *Déclamations* de Sénèque le père, des six livres *de Beneficiis*, des deux livres *de Clementia*, de trois ouvrages qu'on attribuait à Sénèque : *de Remediis fortunatorum*, *de Quatuor virtutibus*, *de Moribus;* enfin des *Questions naturelles*.

(4) A la fin de la dernière page, on trouve une liste des auteurs auxquels les sentences sont empruntées et une note qui nous apprend que ce manuscrit de Saint-Waast

La deuxième page du feuillet 44 commence par les mots : *Ex Sententiis Varronis*, titre courant reproduit aux pages suivantes; puis on lit ces mots en vermillon : *Incipiunt Sententiæ Varronis ad Papirianum Athenis audientem*. Les sentences de Varron occupent toute cette page, puis le feuillet 45, enfin une colonne et demie sur le feuillet 46, en tout sept colonnes et demie, de la page 88 à la page 91. Elles se présentent sous la forme de cours versets dont les lettres initiales sont alternativement en vermillon et à l'outremer; mais le copiste a trop souvent coupé les pensées pour en

avait jadis 81 feuillets; aujourd'hui il n'en reste que 63, et il est aisé de remarquer trois lacunes : nous n'avons plus les pages où se trouvait la fin des pensées de Quintilien avec le commencement de celles de Cicéron; le recueil des Sentences du *de Officiis* n'est pas achevé, et le feuillet suivant commence par les derniers mots d'un fragment du *de Amicitia*; enfin la table placée à la fin du manuscrit nomme Plaute après Térence et avant Salluste; mais les feuillets où étaient les vers de Plaute ont été arrachés, et huit pages de Salluste font suite à deux pages occupées par des fragments de l'Andrienne, de l'Eunuque et du Phormion. Heureusement les sentences de Varron ne présentaient point de majuscules richement ornées, et elles ont échappé aux mains qui ont lacéré un si grand nombre des manuscrits d'Arras.

multiplier le nombre (1); d'autre part, on a pris plaisir à orner de majuscules coloriées tous les membres de phrase qui commençaient avec les lignes (2). Il faut donc se garder de considérer chaque alinéa du manuscrit comme une sentence distincte, et à cet égard nous devons consulter le sens plutôt que le texte qui est sous nos yeux.

L'écriture est négligée, surchargée d'abréviations qui rendent la lecture difficile; enfin le texte n'est pas toujours correct, et l'on doit remarquer que le dernier tiers présente plus de fautes que les deux premiers (3). Si l'on ne puise pas à quel-

(1) Ainsi le § 81 est divisé en deux pensées dont la 2e commence par *Hanc imperitum...* J'ai réuni deux alinéas du manuscrit sous le n°. 110, trois sous le n°. 30.

(2) Notamment § 11, 19, 44, 45, 61, 66 de notre édition. — C'est à l'enlumineur qu'il faut attribuer la faute que nous relevons à la pensée 41, *sic* pour *hic*. — Au § 92, sur l'N tracé par le copiste, il a dessiné un Q majuscule, erreur qui explique la leçon de M. Quicherat, *quousque* pour *nusquam*.

(3) Je ne parle ni de différences orthographiques, ni de *nulla*, *nullo*, *nullius*, toujours remplacés par *ulla*, *ullo*, *ullius*; mais de fautes plus graves que je signalerai dans les variantes. On rencontre, il est vrai, quelques corrections : l'*e* de la pensée 140 a été effacé, l'*interest* de la pensée 99, peu lisible dans le texte, a été rétabli à la marge : au § 7, au-dessus de *se*, on a écrit *vel si*;

que autre source, on sera réduit à reproduire des leçons vicieuses ou à tenter des restitutions téméraires ; et cependant c'est à tout prendre le plus complet et le meilleur manuscrit des sentences de Varron.

Le manuscrit n° 101 de la bibliothèque du séminaire de Padoue, signalé en 1843 par M. Devit, est un in-4° oblong du treizième siècle, qui offre de nombreuses abréviations ; il est composé de 81 feuillets, formant dix cahiers, dont les six premiers sont d'un vélin fort beau et fort bien conservé ; les quatre autres, d'un vélin plus commun, portent des taches et des traces d'humidité. Bien qu'ils soient de la même époque, ils semblent écrits par une autre main ; l'encre est plus blanche ; les lignes ne sont plus tracées au crayon et deviennent inégales (1).

Que renferme ce manuscrit ? Nous y rencontrons les titres suivants : *Isagoge ad moralem*

mais par une correction moins heureuse *vel ti*, placé dans l'interligne à la pensée 73, conduirait à y lire *motibus*.

(1) *Voy*. pag. 12 et 13 de la publication de M. Devit, *Sententias M. Terentii Varronis majori ex parte ineditas... edidit et commentario illustravit Dr. Vincentius Devit*. Patavini, 1843.

philosophiam, Seneca de quatuor virtutibus, Excerpta ex epistolis Senecæ ad Lucilium, Proverbia Varronis ad Paxianum, Proverbia Senecæ secundum alphabetum. Remarquons qu'il n'y a pas là une seule œuvre originale : le traité d'Hildebert de Tours sur la Philosophie morale n'est qu'une suite de passages des auteurs anciens. Ce livre, attribué à Sénèque, n'est qu'une compilation; viennent ensuite un recueil de sentences extraites de ses lettres à Lucilius (de la 1re à la 73e, mais dans un ordre différent de celui des éditions), les *Proverbia Varronis,* et des pensées par ordre alphabétique, dont quelques-unes sont de Sénèque, la plupart de Publius Syrus. Ce manuscrit rappelle donc le manuscrit d'Arras; tous les deux ils ne présentent que des fragments, des extraits, des choix de pensées, et placent Varron auprès de Sénèque, ses sentences auprès des lettres à Lucilius.

Dans ce manuscrit de Padoue, les sentences de Varron commencent au revers du feuillet 71 et occupent les suivants jusqu'au verso du 75e; elles se trouvent donc dans les derniers cahiers, c'est-à-dire dans ceux qui sont le plus mal écrits et qui ont le plus souffert.

Mais, comme l'a dit M. Devit, on n'a pas seu-

lement à se plaindre des injures du temps et de la forme trop peu distincte des caractères (1); il faut admettre que le copiste a eu sous les yeux un texte fort incorrect ou bien accuser sa négligence. M. Devit a su relever quelques-unes de ces leçons défectueuses (2); mais quelles que soient sa science et son habileté, il ne pouvait les éviter toutes. Le manuscrit de Padoue présente un grand nombre de passages étrangement altérés (3) ou coupés de la manière la plus bizarre (4); des réflexions oiseuses, des gloses se sont introduites dans le

(1) Fatendum est aliquot locos extare tum in editis, tum in iis quæ codice nostro habentur, quos non intelligo. Neque hoc ullo modo vitio codicis tribuas velim, qui forte ætatem non bene tulerit, aut non satis distinctis et claris, quoad fieri poterat, characteribus exaratus; sed potius librarii ipsius, qui vel codicem mancum aut lacerum descripsit, vel propria oscitatione ac negligentia quædam male transcripsit, quædam vitiata protulit, quædam etiam omisit; quare factum est, ut plures sententiæ vel minus intelligantur, vel ita corruptæ sint, ut nec pes nec caput uni reddatur formæ. Pag. 15.

(2) Notamment § 21, 33, 48, 50, 52, 68, 140, 146 de notre édition.

(3) Je signalerai surtout les passages que j'ai cités dans les notes des variantes, § 7, 30, 49, 132.

(4) *Voy.* les notes des var. § 19, 28, 30, 41, 68, 76, 79, 80, 110, 119, 131 et 132, 140, 144, 147.

texte (1), et il y faut noter plusieurs omissions (2).

L'ordre des pensées y est le même que dans le manuscrit d'Arras; on doit donc considérer ces deux manuscrits comme deux copies d'un même ouvrage de Varron, ou du moins d'un recueil de fragments composé par une seule et même main.

La première et la dernière sentence du manuscrit de Padoue manquent à Arras; mais, pour l'une, on a toute raison de l'attribuer à Varron; pour l'autre, il n'en est pas de même, et M. Devit n'hésite pas à la rejeter; un intervalle d'une ligne la sépare de celle qui précède; une note marginale porterait à l'attribuer à Sénèque, la latinité et la pensée à un écrivain plus récent, même à un chrétien (3).

(1) *Voy.* les notes des var. § 10, 17, 99, 145, 147, 152.

(2). *Voy.* les notes des var. § 15, 28, 45, 95, 99, 115. Une partie de la pensée 87 manque, et la marge porte le mot *desunt.* — En quelques endroits on trouve des notes marginales, mais qui ne permettent pas de rétablir complètement le texte. *Voy.* les notes des var. § 58, 80, 81, 97. — Il est à remarquer que la partie la plus fautive du manuscrit, celle aussi où les omissions se multiplient, s'étend du § 80 au § 99.

(3) *Voy.* notre § 1. — Je transcris ici la pensée 157 de l'édition de M. Devit en renvoyant à la note qui l'accompagne : « Nemini, quia senex addiscit, verecundia est incutienda; melius enim (est) senem addiscendo pati

Le manuscrit d'Arras donne cinq pensées qu'on ne rencontre pas dans celui de Padoue (1). Est-il quelque raison de ne pas les admettre ? Doit-on se faire une règle de rejeter les sentences qui manquent dans l'un de ces grands recueils ? Non ; pour les cinq pensées en question l'autorité du manuscrit d'Arras est confirmée par celle de plusieurs autres manuscrits, et l'on doit reconnaître là cinq nouvelles lacunes de la dernière partie, la plus négligée et la plus fautive du manuscrit de Padoue.

Ainsi la comparaison de ces deux textes conduit à donner la préférence à celui d'Arras ; sans doute le manuscrit de Padoue ne nous sera point inutile et souvent il nous fournira des leçons meilleures. Mais si celui d'Arras renferme des fautes, elles sont moins nombreuses et moins graves ; si les pensées y sont trop coupées, elles ne le sont jamais d'une manière aussi défectueuse ; il est plus pur et plus correct, comme il est aussi plus complet.

Les deux manuscrits que nous venons d'étudier renferment presque toutes les sentences de Varron

erubescentiam, quam per ignorantiam pœnam promereri æternam. »

(1) *Voy.* § 117, 121, 123, 141, 149.

qui sont parvenues jusqu'à nous, et nous n'avons, pour en grossir le nombre, que les quatre sentences citées par Matthias Farinator dans son *Liber Moralitatum* (1). Tous les autres ouvrages manuscrits ou imprimés dans lesquels nous rencontrons des pensées de Varron, n'en présentent aucune qui ne se trouve dans nos deux grands recueils (2).

Parmi les écrivains qui ont le plus contribué à faire connaître les sentences de Varron, il faut citer en première ligne l'auteur de la grande Encyclopédie du treizième siècle, Vincent de Beauvais.

Le chapitre 59 du VIe livre du *Speculum historiale* est un choix de 54 sentences de Varron, presque toutes reproduites dans le *Speculum doctrinale,* qui malheureusement n'en ajoute qu'une seule à celles du premier ouvrage.

(1) *Voy.* Spangenberg, *Bibl. crit.* 1819, vol. 1, p. 89, et M. Œhler, *M. Ter. Varronis Sat. menipp. rel.* 1844, p. 9.

(2) Je ne parle pas des sentences données par M. Devit, pag. 42 à 44; ce sont des pensées qui manquaient dans son ms., et qu'il rétablit d'après Vincent de Beauvais, et un plus grand nombre qui ne sont point citées comme faisant partie du recueil des sentences ; elles appartiennent en effet aux *Satires ménippées* ou sont attribuées à Varron sans preuve suffisante.

Dans le *Speculum doctrinale* les sentences sont disséminées, et citées comme des autorités et des preuves à l'appui des opinions de l'auteur (1); mais le *Speculum historiale* les présente, à peu d'exceptions près (2), dans le même ordre que les manuscrits d'Arras et de Padoue; ce qui prouve assez que Vincent de Beauvais avait sous les yeux un recueil de sentences analogue à ceux que nous possédons.

Mais ce recueil n'était ni celui d'Arras, ni celui de Padoue; en effet, Vincent de Beauvais donne deux sentences qui manquent dans ce dernier (3), et permet de rétablir plusieurs passages qui y sont complètement altérés (4). Quant au manuscrit d'Arras, dont les leçons ont plus de rapport

(1) Dans la 2e partie du IIe livre (*de Ordine et methodo sciendi*) et dans les livres V et VI (*de Scientia morali*). (Liv. I, IV et V de l'éd. de Douai.)

(2) La pensée 86 y précède la pensée 85 (et de même S. D. II, 33); la pensée 96 est suivie de la pensée 92 (cf. S. D. V, 105). Enfin la sentence 115 est renversée ainsi qu'il suit : « Viatores non eunt ut eant; sic et vita non sui causa fit, sed ut ea præclarum aliquid fiat » (cf. S. D. V, 142; VI, 31).

(3) § 141 et 149.

(4) C'est ainsi que M. Devit a pu corriger plusieurs erreurs et combler diverses lacunes de son manuscrit.

avec celles qu'il a suivies, il ne faut pas oublier qu'il est d'une date plus récente.

Malheureusement l'auteur s'est borné à choisir des sentences ou même des parties de sentences, et il a souvent écarté celles qui ont le plus d'intérêt pour nous, celles qui portent l'empreinte de l'esprit de Varron et de ses idées stoïciennes (1). Les observations relatives à la mémoire, à l'expérience, à la manière de diriger l'esprit occupent plus de la moitié du manuscrit d'Arras; elles ne forment que le tiers des pensées recueillies par Vincent de Beauvais; il choisit de préférence les maximes relatives à l'amitié, aux bienfaits, à la pauvreté, aux vrais biens, à la conduite de l'homme, à la mort, c'est-à-dire les pensées morales. D'autre part, il a rejeté les sentences dont le texte lui paraissait embarrassé et le sens obscur; et, par-là même, son secours nous fera défaut dans les moments où il nous serait le plus utile.

Enfin dans le *Speculum historiale,* mais surtout dans le *Speculum doctrinale,* il a souvent réuni les pensées par des conjonctions (2); il a

(1) Ainsi il n'a point conservé les § 3, 6, 7, 18, 19, 70, 82, etc.

(2) § 4. ...mori grave fert, § 5, duplex*que* malum est...

quelquefois introduit de légères modifications dans le texte (1), et, dans ce dernier ouvrage, il lui arrive de donner deux leçons opposées pour une même pensée (2).

On ne doit donc le consulter qu'avec une certaine réserve; s'il ne donne qu'une partie d'une sentence, ce ne sera point une raison de rejeter l'autre; on devra écarter avec soin les mots secondaires qu'il a intercalés, et éviter les altérations qu'il s'est permis d'introduire. C'est à ces conditions que, loin de nous égarer à sa suite, nous trouverons en lui un auxiliaire utile.

Il sera aisé de rencontrer des sentences de Varron dans les *Chroniques* analogues au *Speculum historiale*. Ainsi on en trouvera deux dans l'ouvrage

— § 67. ..nil didicit, § 68, falso*que*... sic *igitur*... — § 86. ..ut convivæ delicias, § 85. *sed* cito transcursa... — Il ajoute après le premier mot de la pensée : *autem*, § 15, 16, 33, 46, 143; *vero*, § 62, 91, 142; *quidem*, § 53, 56, 58, 149; et au second membre le mot *quia*, § 57.

(1) Il donne au § 68 *recensent* pour *recensere magis ducunt*; il ajoute le mot *est*, § 44, 56, 74; il modifie les temps des verbes, § 17, 94, 95, 130.

(2) § 37, *eo animo* et *eo vultu*. — § 62, *eo vero fine* et *eo tantum*. — § 74, *tam ridenda* et *sicut ridenda*.

d'Hartmann Schédel, connu sous le nom de *Chronique de Nuremberg* (1), et elles sont toutes les deux reproduites dans le *Supplementum chronicorum* de Jacques Philippe Foresti (2). Un *Compendium chronicarum*, manuscrit de la fin du quatorzième siècle, appartenant à la bibliothèque de Besançon, renferme la plupart des sentences qui se lisent dans le *Speculum historiale* (3). L'auteur dit qu'il les tire du recueil de Vincent de Beauvais; d'autres ont puisé à la même source, sans la désigner. Je nommerai Jean Colonna (4)

(1) L'auteur mourut en 1514. Son ouvrage est intitulé : *Chronicon mundi* ou *Chronicon chronicorum*. J'ai eu sous les yeux à la bibl. de Besançon l'éd. princeps, Nuremberg, 1493, folio : l'article consacré à Varron est au verso du feuillet 92. On y trouve nos § 20, 21 que précèdent ces mots : « Edidit insuper et librum de lingua latina et librum moralem de quo sententiam ponimus hanc.. »

(2) Né à Bergame, en 1434, mort en 1520. Son ouvrage parut à Venise en 1493, c'est-à-dire l'année même où fut publiée la *Chronique de Nuremberg*. L'article consacré à Varron est au verso du feuillet 156 de l'éd. de Venise 1506, folio; on y lit : « Nec non ad Atheniensem auditorem librum moralem (scripsit), in quo multa continentur utilia; de quibus hanc ponimus sententiam... »

(3) L'auteur ne reproduit le texte que d'une manière assez inexacte.

(4) Il mourut environ vingt ans après Vincent de Beau-

dont la chronique, traduite sous le titre de *Mer des Hystoires* (1), renferme la moitié des sentences du *Speculum historiale,* et Antonin de Forciglioni, qui en inséra quarante environ dans son *Historiarum opus seu chronica* (2).

Il est plusieurs autres ouvrages dont les auteurs n'ont connu les sentences de Varron que d'après Vincent de Beauvais : ainsi ils ne citent aucune sentence qui ne se trouve dans les ouvrages de celui-ci ; ils reproduisent ses leçons, même ses fautes ; ils omettent les mêmes mots, les mêmes membres de phrase; ce sont enfin de part et d'autre les mêmes rapprochements de pensées et les mêmes renversements. Il faut se garder de prendre pour des variantes nouvelles les altérations que pré-

vais; la bibl. impériale de Paris possède deux beaux mss. de son *Mare historiarum,* nos 4914, 4915 des anciens fonds.

(1) J'ai eu sous les yeux l'éd. de Paris, 1536, folio. L'article consacré à Varron est au feuillet 220 du 1er vol., on y lit : « Aussi il escript ung livre de l'honneur et sacrifice des Dieux et encore ung autre traictant de matière morale envoyé à l'auditeur des Athéniens, ouquel sont contenus plusieurs dicts notables utiles et moraux lesquels sont cy extraicts... »

(2) Venise, 1480. L'auteur était archevêque de Florence, et mourut en 1459.

sentent ces ouvrages, et en général de leur attribuer une autorité qu'ils n'ont pas.

Sous cette classe, nous réunissons l'ouvrage de Jacques de Cessoles, *de Moribus hominum et de officiis nobilium super ludo scaccorum*, composé vers 1290 et imprimé dès 1473 (1), et le *Sophologium*, composé au temps de Charles VI, par Jacques le Grand (Jacobus Magni), de l'ordre des ermites de Saint-Augustin, et imprimé à Paris, en 1475.

Jacques de Cessoles ne cite que trois sentences de Varron; mais le *Sophologium* en renferme plus de trente. Elles y sont disséminées sous divers chapitres, comme dans le *Speculum doctri-*

(1) Cet ouvrage est indiqué par M. Œhler (*M. Ter. Varronis Sat. menippearum rel.* pag. 7), d'après Spangenberg (*Bibl. crit.* vol. 1, 1819) qui avait sous les yeux l'éd. de Milan, 1479. J'ai consulté à la bibliothèque de Besançon la première édition (Utrecht, 1473; *Voy.* Lud. Hain. *Repert. bibliogr.*). Au chap. *de Triplici causa inventionis ludi prædicti*, on trouve notre pensée 115 telle qu'elle est dans Vincent de Beauvais, et au chap. *de Lanificio* les pensées 20 et 21, dont le texte est un peu altéré ; mais je n'ai point rencontré ces dix-huit sentences dont parlent M. Œhler et M. Labitte (*Revue des Deux Mondes*, 1er août 1845, pag. 466) d'après Spangenberg.

nale dont elles rappellent les leçons (1). Jacques le Grand les reproduit souvent, d'après des souvenirs trop peu fidèles (2), et n'hésite pas à les altérer pour les fondre dans son texte et à les couper pour en rapprocher les différents membres. Ainsi son livre n'est pas une source nouvelle; c'est Vincent de Beauvais réduit à un petit nombre de sentences reproduites avec peu d'exactitude.

A ces deux ouvrages imprimés, il faut en joindre quatre qui sont restés manuscrits :

D'abord un traité *de Vita et moribus veterum philosophorum et poetarum*, dont il existe à Vicence un manuscrit connu par M. Devit, et un autre manuscrit, à la bibliothèque impériale, sous le n° 6069c (3); il renferme environ trente sentences de Varron;

D'autre part un manuscrit du dix-septième

(1) Surtout celles de l'éd. de Douai.

(2) § 33. Alit autem concordia mores et cohabitantium animos format. — § 109. Nullus tam modeste sua judicat sicut aliena : hoc autem accidit eo quod nemo sibi invidet.

(3) L'auteur de ce traité est inconnu. Le ms. de Vicence a pour titre : *de Vitis philosophorum;* il a été écrit en 1468 par Charles Guidon; celui de Paris en diffère sur quelques points et omet deux sentences; il est aussi du quinzième siècle.

siècle, qui, sous le n° 126, fait partie de la bibliothèque du séminaire de Padoue, et où l'on ne trouve que dix-sept sentences choisies parmi les vingt-cinq premières du *Speculum historiale* (1);

En troisième lieu, un manuscrit antérieur de plus d'un siècle à l'invention de l'imprimerie, où Gaspard de Barth trouva les dix-huit sentences insérées dans ses *Adversaria* (2);

Enfin, le *Liber Vaticani*, composé en 1424 et 1425, par Arnold de Hollande.

André Valère, dans sa *Bibliotheca Belgica* (3), rapporte qu'il avait vu à l'abbaye de Saint-Martin de Louvain les deux tomes de cet ouvrage : l'un est aujourd'hui à la bibliothèque Mazarine; c'est

(1) *Voy.* sur ces mss. de Vicence et de Padoue, M. Devit pag. 16 et 17. Il a signalé les rapports du recueil de Vicence avec Vincent de Beauvais; mais il a méconnu ceux du petit ms. de Padoue, et en général il s'est exagéré la valeur de ces deux textes, dont le dernier est fort incorrect.

(2) XV, 19. « Quæ hactenus non visa hac scheda publicabimus, ea scripta calamo in membrana non usque adeo veteri offendimus, tali tamen quæ plus quam uno sæculo artem chalcographicam antecedat. Ex ea totidem verbis et litteris hæc scripta descripsimus... » Le texte de Barth ne reproduit celui de Vincent de Beauvais qu'avec de nouvelles altérations, même assez graves.

(3) Tome I, pag. 103. Bruxell. 1739.

un fort beau manuscrit sur vélin, à deux colonnes, grand in-4°, catalogué sous le n° 577; il contient la première partie intitulée *de Vita et moribus philosophorum,* et le commencement de la deuxième qui est un recueil de sentences, sous des titres par ordre alphabétique de la lettre A à la lettre H. La fin de cette deuxième partie, de la lettre I à la lettre Z, occupe le commencement du second tome, qui appartient à la bibliothèque de Bruxelles, où il porte le n° 1169 (1).

Le *Liber Vaticani* renferme plus de quarante sentences de Varron, disséminées sous les différents titres de sa deuxième partie (2). Ce qui lui donne un intérêt particulier, c'est qu'il désigne

(1) D. Pitra qui signale ce ms. de Bruxelles (3e vol. du *Spic. Solesm. proleg.* p. lxxxiii), n'a pas connu le 1er vol., celui que renferme la bibliothèque Mazarine, et s'est trompé par là même sur la division du *Liber Vaticani.*

(2) Il cite sous le nom de Varron deux pensées tirées du traité *de Moribus* attribué à Sénèque : « Malis displicere est laudari. Bonum est non laudari velle, sed præstantius est esse laudabilem. » Arnold de Hollande n'a fait que reproduire inexactement le *Speculum doctrinale* (VI, 69) qui les cite comme lui après notre § 122, mais en les rapportant à leur vraie source.— Remarquons qu'il existe une grande analogie entre le texte du *Liber Vaticani* et celui du ms. de Vicence écrit par Guidon : Arnold de Hollande avait étudié en Italie, à Bologne et à Padoue.

les ouvrages de Varron auxquels sont empruntées quelques-unes des sentences : *in libro Antiquitatum, in Moralibus, in libro Moralium.*

Il ne nous reste plus à signaler que trois manuscrits, mais qui sont indépendants de la tradition de Vincent de Beauvais, et ont par-là même plus de valeur que les précédents.

Le plus important est un recueil de cahiers des treizième, quatorzième, quinzième siècles, inscrit sous le n° 8542 du catalogue des anciens fonds latins de la bibliothèque impériale (1). Le cahier qui nous intéresse est du quatorzième siècle ; il renferme des lettres à Lucilius ; les sentences de Varron se trouvent sur le dernier feuillet, et sont suivies de vingt-quatre pensées de Sénèque, dont quelques-unes sont heureusement trop connues pour qu'on pense à les attribuer à Varron. Il n'y a du reste, dans le manuscrit, ni titre ni intervalle qui mettent à l'abri des méprises; un léger trait sur la marge marque seul la première ligne de ces vingt-quatre pensées, écrites d'une encre un peu plus blanche, mais par la même main.

Ce manuscrit ne donne que cinquante-quatre

(1) Cod. membr., primum Jac. Aug. Thuani, postea Colbertinus.

sentences de Varron, prises parmi les soixante-trois dernières (1). Il les présente dans le même ordre que les manuscrits d'Arras et de Padoue (2): toutefois, il n'en est point la copie exacte; ses leçons le distinguent de l'un et de l'autre, et il renferme les cinq sentences qui manquent à Padoue. Le copiste a quelquefois modifié le texte et rejette volontiers les sentences qui lui semblent obscures ou altérées; mais ce manuscrit confirme souvent les meilleures leçons, et, en quelques passages, il les a seul conservées.

D. Pitra, dans le 3e volume du *Spicilegium Solesmense*, nous a fait connaître un manuscrit du quatorzième siècle, sur vélin in-4°, à deux colonnes, appartenant à la bibliothèque impériale où il porte le n° 640 du fonds de Saint-Victor.

Du folio 233 au folio 250 s'étend un recueil de fragments empruntés à des auteurs anciens ou à des Pères de l'Église (3) : on y trouve des sen-

(1) Du § 89 au § 152.

(2) Un seul renversement (§ 133, 132) est dû peut-être à ce que le copiste, pour ne pas couper une sentence, a mis à la fin de la page une pensée d'une seule ligne.

(3) La table au 1er folio porte : « Item sententiæ quædam morales quorumdam auctorum, philosophorum et sanctorum, a folio 233 usque 251. » On rencontre dans ce cahier des sentences de Sénèque, Platon, Macrobe,

tences de Varron au verso du feuillet 248e et au recto du 249e (1).

Ce manuscrit n'est point une copie de ceux que nous avons déjà signalés ; il diffère de nos deux grands recueils par l'ordre des sentences ; de Vincent de Beauvais par le choix qu'il en fait (2). Le texte est généralement pur (3) ; sauf quelques variantes et quelques changements de construction, il diffère peu de celui du manuscrit d'Arras et de celui que nous publions ; mais il ne donne que trente sentences, choisies même parmi les plus simples et les plus courtes.

A la suite de ces pensées nous en trouvons douze qui n'en sont séparées par aucun signe : faut-il les attribuer à Varron ? D. Pitra n'a pu résister à cette séduction ; il s'est félicité de publier de nouvelles sentences de Varron et de faire connaître le premier fragment de ses lettres (4).

Priscien, Boëce, Macrobe (iterum), Pétrone, Térence, Plaute, Varron, Cassiodore, Sidoine, Salluste, Cicéron, saint Augustin, saint Bernard.

(1) D. Pitra par erreur, 289.

(2) Ce ms. renferme 12 sentences qui manquent dans les ouvrages de Vincent de Beauvais.

(3) Il permet même de corriger une erreur qui se trouve dans tous les autres mss. *Voy.* § 44.

(4) « Eas (sententias)... auximus additamentis, acce-

Cependant la latinité d'une part, de l'autre le sens trop chrétien de certaines pensées, auraient dû mettre en garde le savant bénédictin. Pour nous, nous ne pouvions oublier qu'un autre manuscrit de la bibliothèque impériale semblait attribuer à Varron vingt-quatre sentences de Sénèque, et tout nous faisait craindre une erreur pareille, quand nous avons été assez heureux pour rencontrer, dès longtemps connues et dès longtemps imprimées, ces douze sentences que D. Pitra venait de mettre au jour; elle sont tirées du premier livre des lettres de Cassiodore (1).

Enfin on rencontre des sentences de Varron dans un petit manuscrit de la bibliothèque impériale qui porte le n° 8818[A] (2).

dente imprimis fragmento ex unica quæ lucem viderit Varronis epistola. » *Spic. Solesm.* vol. III. *proleg.* p. ii. — « Cujus thesauri (*Epistolarum*) utinam nobis contigerit primam invenisse gemmulam ! » ib., p. 313. — Faut-il rappeler ici que l'on connaît un assez grand nombre de fragments des lettres de Varron ?

(1) *Voy.* Lettres 11, 18, 19, 24, 27, 28, 29, 36 et 38 ; p. 9, 11, 13, 14, 15, 17, 18 de l'éd. donnée par les bénédictins de Saint-Maur, à Rouen, 1679, 2 vol. fol. — La vingt-septième lettre citée par le ms. est la vingt-huitième de l'édition.

(2) Appendice des anciens fonds latins, 4e vol. des catalogues imprimés, p. 536.

Il est du quinzième siècle, d'une fort belle conservation, d'une écriture très-nette et très-élégante, sur un vélin rayé à l'encre rouge. Il a pour titre : *Flosculi e variis,* et renferme plusieurs séries de sentences par ordre alphabétique. Celle qui nous intéresse s'étend du 35e feuillet au 49e, et commence par ces mots : *De flosculis moralibus Senecæ, Varronis, Terentii, Boetii, Sallustii et Tullii Ciceronis.* On voit sur les marges les noms de ces auteurs inscrits en vermillon et à l'outremer : malheureusement ces désignations sont trop peu fréquentes et parfois inexactes (1).

Ce manuscrit ne renferme que vingt-neuf sentences de Varron, et il faut le regretter ; en effet, plusieurs d'entre elles manquent dans Vincent de Beauvais et dans la plupart des manuscrits, et ce texte est le plus correct que nous ayons; il ne diffère qu'en deux passages de celui que nous publions (2).

(1) Le nom de Varron placé par erreur sur la marge conduirait à lui attribuer trois sentences nouvelles; dans ces trois cas il se rapporte à la sentence précédente qui est bien de Varron.

(2) § 56 : « Pauca vero laudabile, » qui est une erreur ; — § 146 : « Magni sunt pretii, » qui est une bonne leçon. Je

Tels sont les dix-neuf ouvrages imprimés ou manuscrits (1) qui nous permettent d'établir le texte des sentences de Varron.

signalerai dans les variantes deux pensées dont les membres de phrase sont renversés comme dans Vincent de Beauvais.

(1) J'en donne ici la liste en marquant d'un astérisque ceux qui n'avaient point encore été consultés :

Le manuscrit d'Arras.
Le grand manuscrit de Padoue.
Le *Liber moralitatum* de Matthias Farinator.
Le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais.
Le *Speculum doctrinale* du même auteur.
* Le *Chronicon chronicorum* de Schédel.
* Le *Supplementum chronicorum* de Foresti.
* Le *Compendium chronicarum*, ms. de Besançon.
* Le *Mare historiarum* de Colonna.
* Le *Chronicorum opus* d'Antonin.
Le *de Ludo scaccorum* de Jacques de Cessoles.
* Le *Sophologium* de Jacques le Grand.
Le *de Vitis philosophorum*, mss. de Vicence* et de Paris.
Le petit manuscrit de Padoue.
Le manuscrit de Barth.
* Le *Liber Vaticani* d'Arnold de Hollande.
* Le manuscrit 8542 de la bibliothèque impériale.
Le manuscrit 640 de Saint-Victor.
* Le manuscrit 8818A de la bibliothèque impériale.

II.

Éditions des Sentences de Varron.

On a donné plusieurs éditions de ces sentences depuis le dix-septième siècle jusqu'à nos jours; disons rapidement quelles sont les sources et quelle est la valeur de chacune d'elles.

Gaspard de Barth, qui attira l'attention des érudits sur les pensées de Varron, crut être le premier à les publier; au moment où parurent ses *Adversaria*, c'est-à-dire en 1624, il y avait déjà un siècle et demi que l'imprimerie avait répandu les ouvrages de Vincent de Beauvais, de Jacques le Grand et de Jacques de Cessoles, les Chroniques d'Antonin, de Schédel et de Foresti, les traductions de Vincent de Beauvais et de Colonna sous le titre de *Mirouër historial* et de *Mer des Hystoires;* mais Barth ne connut que les dix-huit sentences du manuscrit qu'il avait sous les yeux.

Fabricius, dans sa *Bibliotheca latina* en 1697, Ernesti, lorsqu'il remania et améliora cet ouvrage en 1773, se bornèrent à reproduire les sentences de Barth.

En 1794, Gottl. Schneider signala les sentences

renfermées dans le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais et les inséra dans son recueil des *Scriptores rei rusticæ* à la suite d'une vie de Varron. Mais Io. Conr. Orelli, en 1822, dans ses *Poetarum veterum latinorum carmina sententiosa* ne donnait encore que le texte de Barth, et dans les suppléments, en 1824, dix sentences seulement du *Speculum doctrinale.*

Ainsi, jusqu'à ces dernières années, on ne connaissait d'autre source des sentences de Varron que Vincent de Beauvais dans ses deux recueils imprimés ou dans la transcription incomplète et fautive qu'en avait donnée le manuscrit de Barth. La découverte des deux grands manuscrits, par M. Devit, à Padoue, par M. Quicherat, à Arras, mit enfin sous les yeux des érudits un texte plus pur et trois fois plus étendu (1).

M. Devit donna en 1843 son édition des sentences de Varron; il ne se dissimulait point les incorrections et les lacunes de son manuscrit; mais les travaux antérieurs et ses propres recherches lui fournirent d'utiles secours; il consulta d'une part Barth et Vincent de Beauvais, de l'autre le

(1) Leurs publications ont donné lieu à des travaux critiques dans les *Arch. für Philol. und Pædag. Voy.* celui de M. Klotz, Suppl. IX (cahier 4), p. 582.

petit manuscrit de Padoue et celui de Vicence.

Six années après, M. Jules Quicherat, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes* (3e série, tome 1er), fit connaître le manuscrit d'Arras; mais il ignorait la publication de M. Devit et n'eut d'autres secours que Barth et Vincent de Beauvais. Du reste, il pensait moins à donner une édition des sentences qu'à provoquer l'attention et les recherches : « Dans la transcription que j'ai faite, disait-il, j'ai omis quelques passages (1), pressé que j'étais par le temps, et pensant alors qu'il me serait permis de revoir une autre fois le manuscrit. Quoique cela ne se soit pas effectué, je n'en livre pas moins ma copie à l'impression. Telle qu'elle est, elle suffira pour donner l'éveil aux personnes qui ont sous la main des collections de manuscrits..... Il est impossible qu'il n'existe pas d'autre texte des sentences varroniennes. »

On a déjà répondu à cet appel. Ainsi, dans *les Mémoires de l'Académie d'Arras* (août 1855), M. Caron, conservateur adjoint à la bibliothèque de cette ville, a publié toutes les sentences que

(1) M. Quicherat a publié d'une manière complète la 1re moitié du ms.; mais dans la 2e il a omis environ vingt-cinq sentences.

renferme notre grand manuscrit et dont deux étaient inédites (1). La même année D. Pitra, dans le 3e volume du *Spicilegium Solesmense,* rétablissait d'après ce même manuscrit les sentences qui avaient été omises ou laissées trop imparfaites par MM. Devit et Quicherat. Mais si la transcription faite par M. Caron présente des fautes, celle de D. Pitra en renferme un plus grand nombre, et les conjectures y remplacent trop souvent les vraies leçons. En même temps il faisait connaître le manuscrit 640 de Saint-Victor, faible secours et matière d'une grave erreur.

Lorsque ces derniers travaux parurent, il y avait un an que le savant doyen de la Faculté des lettres de Paris, M. J.-V. Leclerc, m'avait signalé les publications faites par MM. Devit et Quicherat, et m'avait inspiré l'idée de donner une édition critique des sentences de Varron.

Je n'ai connu les manuscrits de Padoue que par l'édition de M. Devit.

Mais j'ai étudié avec la plus scrupuleuse attention le manuscrit le plus important, celui d'Arras (2). D'autre part, j'ai consulté à la biblio-

(1) § 121 et 123.

(2) Qu'on me permette de remercier ici M. Caron pour

thèque impériale le manuscrit de Saint-Victor, signalé par D. Pitra; pour Vincent de Beauvais, j'ai eu sous les yeux l'édition donnée à Douai en 1624, et un assez grand nombre de manuscrits (1).

Enfin mes recherches m'ont fait connaître plusieurs sources nouvelles (2) : 1° ce recueil n° 8542 qui est le plus important après les deux grands manuscrits et renferme le texte assez pur de cinquante-quatre sentences; 2° cet autre si beau et si correct n° 8818[A], *Flosculi e variis;* tous les deux de notre bibliothèque impériale et restés comme inconnus jusqu'à ce jour, bien qu'ils

l'empressement avec lequel il m'a communiqué le manuscrit et m'en a facilité la lecture. Nous avons pu collationner ensemble sur le manuscrit même les feuilles de son travail qui sortait alors de l'impression.

(1) Pour le *Speculum historiale :*

A la bibliothèque d'Arras, n° 437, in-fol. 2 col.;

A celle de Douai, n° 756, in-fol. vél. du treizième siècle;

A celle de Lyon, n° 110 (800);

A celle de l'Arsenal, n° 112, sect. d'histoire; (ces deux derniers mss. sont peu corrects.)

Pour le *Speculum doctrinale :*

A la bibliothèque impériale, n° 6428;

A la bibliothèque de l'Arsenal, n° 114, sect. d'histoire.

(2) Je ne parle pas du n° 6069[c] de la bibliothèque impériale; ce traité *de Vita et moribus veterum philosophorum et poetarum* était connu de M. Devit, qui avait sous les yeux l'exemplaire écrit par Guidon.

figurent sur le catalogue imprimé de ses anciens fonds ; 3° le *Liber Vaticani* de la bibliothèque Mazarine et de la bibliothèque royale de Bruxelles (1) ; 4° le *Sophologium*, qui imprimé depuis près de quatre siècles, avait également échappé à tous les regards (2) ; 5° les cinq *Chroniques* que j'ai mentionnées.

Telles sont dans leur ensemble les sources de cette édition ; mais avant d'y puiser il fallait connaître exactement la valeur de chacune d'elles, et pour y parvenir j'ai dû comparer toutes les variantes, toutes les omissions, toutes les coupures, tous les renversements.

J'ai été conduit ainsi à reconnaître la supériorité du manuscrit d'Arras sur celui de Padoue ; à placer en seconde ligne après ces deux grands

(1) C'est à M. Taranne que je dois d'avoir connu le *Liber Vaticani*, et d'avoir eu entre mes mains le 1er tome de ce ms. ; quant au 2e, il m'était signalé par le *Spicilegium Solesmense* (tome 3, *Proleg.* p. lxxxiii), et MM. les conservateurs de la bibliothèque royale de Bruxelles l'ont consulté pour moi avec une obligeance dont je ne saurais trop les remercier.

(2) J'ai consulté, pour le *Sophologium*, le ms. de la bibl. de l'Arsenal, phil. n° 1, et celui de la bibl. Mazarine, n° 1096 ; enfin l'édition que renferme la bibl. de Besançon (Casselæ ap. Taurinum, d'après Lud. Hain, *Repert. bibliogr.* n° 10474).

recueils le manuscrit 8542 de la bibliothèque impériale, celui de Saint-Victor, le recueil *Flosculi e variis* et les ouvrages de Vincent de Beauvais; à ranger dans une dernière catégorie les reproductions de ce dernier texte, à savoir : le *Liber Vaticani*, le *Sophologium*, le petit manuscrit de Padoue, le *de Vita et moribus philosophorum* de Paris et de Vicence, le manuscrit de Barth, le traité de Jacques de Cessoles et enfin les *Chroniques*.

Cette comparaison attentive des différents manuscrits et cette connaissance de leur valeur relative, m'a conduit à établir le texte que je publie et les variantes qui l'accompagnent.

J'ai cru devoir conserver dans le texte les désignations que donne le *Liber Vaticani* (1).

Pour chaque sentence j'ai indiqué tous les manuscrits de la première et de la deuxième classe, où elle se rencontre, et j'ai noté toutes les leçons qu'ils présentent, toutefois sans tenir compte de ce qui n'était que différence orthographique, ou des inversions qui n'avaient nulle importance, ou de quelques altérations du texte dans le *Speculum doctrinale*.

(1) Et que confirment les *Chroniques* de Schédel et de Foresti.

Mais je n'ai cité les ouvrages de la troisième catégorie que lorsqu'il y avait quelque intérêt à le faire ; c'est assez de savoir qu'ils ne donnent aucune des sentences omises par Vincent de Beauvais ; tenir compte de toutes leurs leçons, c'était grossir inutilement et embarrasser nos variantes.

J'ai joint au texte des notes explicatives ; les mêmes idées se présentant plusieurs fois dans ce recueil, il est indispensable de rapprocher ces sentences entre elles ; d'autre part, pour en établir à la fois et l'authenticité et le sens, il faut les comparer aux ouvrages et aux fragments de Varron et rappeler les opinions de l'école à laquelle il appartient, particulièrement celles de Sénèque.

Enfin j'ai accompagné le texte d'une traduction. Plusieurs sentences de Varron ont été publiées en français dans le *Mirouër historial* d'après Vincent de Beauvais (Lyon, 1479 ; Paris, 1495), dans la *Mer des Hystoires* (Paris, 1488) et dans la traduction du livre de Jacques de Cessoles par Jehan de Vignay (Paris, 1504). M. Labitte, en rendant compte dans la *Revue des Deux Mondes* (août 1845) des publications de MM. Œhler et Devit, y traduisit vingt-sept pensées, et l'on doit à M. Caron une traduction complète de ces sentences publiée dans les *Mémoires de l'Académie d'Arras* (1855).

DEUXIÈME PARTIE.

LES SENTENCES DE VARRON.

I.

Valeur philosophique et authenticité de ces sentences.

Jetons maintenant un coup d'œil général sur ce recueil de sentences. Quelles sont les idées qui y dominent?

« Nous valons moins, dit l'auteur, par la variété de nos souvenirs que par nos propres réflexions; recevoir des leçons, c'est dépendre d'autrui; accepter des opinions, c'est rendre hommage à ceux de qui nous les tenons; mettre à profit les travaux des autres, c'est chose utile sans doute; mais quel mérite à recueillir un héritage que nous ne savons point améliorer? Ce qui honore, c'est de ne relever que de soi-même.

» La foi en autrui n'est pas la science; car il n'y a de vraie connaissance que celle qu'on puise en son propre fonds, et la science ne se commu-

nique pas. Tout opposée à cette défiance de nous-mêmes qui entretient une aveugle soumission, elle consiste dans l'activité de notre esprit, dans l'effort personnel. Nul n'est philosophe, s'il ne pense par lui-même ; et pour mériter le nom de maître, ce n'est point assez d'une science d'emprunt, il faut être plus riche de ses propres idées que des idées d'autrui et forcer par ce mérite d'une pensée originale l'assentiment et l'admiration de ses disciples (1).

» Pensons toujours que nous sommes nés pour l'étude, et poursuivons avec persévérance cette grande œuvre de la recherche de la vérité. Si nous nous en détournons et nous reposons un instant, que se soit seulement pour éviter la fatigue et le dégoût. La science du reste est infinie, et la philosophie a pour l'esprit un double charme par la variété et par la difficulté même de ses études (2).

» Mais rappelons-nous que s'engager dans toutes les voies c'est n'atteindre aucun but, que passer rapidement sur toutes choses, c'est ne rien con-

(1) *Voy.* les *Sentences*, Séries VII, XIII, XVI, XXIII, XLII, LIII.

(2) *Voy.* Séries XI, XXI, XXII, XXX, LIV, et sentences 87, 145.

naître ; sachons discipliner et fixer notre esprit (1).

» Craignons surtout de nous laisser séduire par ces discussions oiseuses qui émerveillent les ignorants, par ces subtilités exagérées qui jettent au-delà du vrai. Dégageons la vérité des voiles qui l'enveloppent, et considérons-la en elle-même indépendamment de la personne qui la dit et du charme souvent trompeur des expressions (2).

» Les livres ne peuvent être que le point de départ de nos études, et l'on ne saurait y puiser la science; car on ne peut en pénétrer le sens que grâce à l'expérience et aux connaissances qu'on a déjà acquises. Portons donc nos regards vers les choses elles-mêmes, et interrogeons ce maître qui ne saurait nous tromper, la nature (3).

» Tel est le double principe de la science; d'une part ce sont les êtres qui nous environnent, c'est la nature; d'autre part en nous-mêmes, c'est la volonté et son effort.

» Cette même activité raisonnée et persévérante qui conduit à la science, mène aussi à la sagesse. N'imitons pas ceux qui dans une oisive illusion attendent, sans rien faire pour les mériter et les

(1) *Voy.* Série XXXII.
(2) *Voy.* Séries XV, XXIX, L, et § 22, 23.
(3) *Voy.* Séries XX, XXIX, XXXII, XLVII, LII.

acquérir, le succès et le bonheur : laissons-là les vœux stériles. Pensons toujours qu'user du temps c'est user de nous-mêmes, que nous n'avons la vie que pour en faire un noble usage, et que chercher les loisirs c'est craindre de devenir meilleur (1).

» Parvenus à la vérité et à la sagesse, enfermons-nous dans une sage réserve, et tout en pensant comme le petit nombre, parlons comme tous. Il est des vérités qu'il est inutile de répandre et des erreurs qu'il faut laisser au vulgaire, des préjugés qui lui sont utiles. Gardons-nous également de l'ignorance qui nous fait partager ses vaines opinions et de la folie qu'il y a souvent à être sage contre tous (2).

» Laissons subsister la crainte de la mort, crainte salutaire au plus grand nombre; mais n'oublions pas que la mort est de notre condition même et marque seule la différence entre Dieu et nous, qu'il serait insensé de lutter contre la nature, et que ne point accepter un mal nécessaire, c'est un double mal; enfin que nous ne serons après la vie que ce que nous étions auparavant, et

(1) *Voy.* Séries XXXVIII, XXXIX, XLI.
(2) *Voy.* Séries II, XIX, XXVI, XXXV.

que nous n'avons pas plus à craindre la mort qui la suivra que nous n'avons souffert de celle qui la précéda (1).

» La pauvreté n'est point chose réelle, mais une comparaison de notre sort à celui d'autrui; elle réside en notre imagination, elle n'est que vaine opinion (2). De même la fortune que le vulgaire reçoit avec tant de joie et qu'il ne sait perdre sans pleurer, ne tient son prix que de notre erreur même. Le sage comprend qu'il n'a rien à en attendre et rien à en craindre, qu'elle n'est pas le bonheur puisqu'un homme malheureux peut la posséder, que ce qui est à tous n'appartient à personne, que ce qui est hors de nous n'est pas à nous: il fait dès-lors même visage à la fortune qui vient et à la fortune qui s'en va; il apprend à commander à la fortune, il apprend à la mépriser et il devient par-là plus puissant que les rois eux-mêmes (3).

» Sa royauté, c'est la philosophie qui lui donne la parfaite liberté et la jouissance de tous les biens. Ces biens il les possède en son âme à l'abri de toute atteinte, et il les porte avec

(1) *Voy.* Série I et § 100.
(2) *Voy.* Série XXXIII.
(3) *Voy.* Séries V, X, XXXI, XLIII.

lui, comme en tous lieux il porte avec lui sa patrie (1).

» Il ne se permet ni faible condescendance, ni admiration complaisante, ni louange pour soi-même : il fait peu de cas des éloges du vulgaire, moins encore de l'adulation qui n'est à ses yeux qu'un intérêt mal dissimulé ; mais sans rechercher les éloges, il ne peut manquer de les obtenir, et la gloire ne fait jamais défaut à qui sait la mériter (2).

» Il sait accorder ses bienfaits sans les faire acheter par des instances qui leur ôteraient leur prix et avec cette libéralité parfaite qui ne s'attend pas à être payée de retour et ne place pas à usure (3).

» Enfin son amitié, née de la raison et fondée sur l'estime, résiste à toutes les épreuves, même à celle du malheur; elle est aussi désintéressée que stable, et il se persuade qu'il ne pourrait cesser d'aimer ses amis sans se haïr lui-même (4).

Je ne veux considérer ici que l'ensemble de ces

(1) *Voy.* Sentences 36, 152.
(2) *Voy.* Séries XXXVI, XLI, XLIV, LI.
(3) *Voy.* Série IV.
(4) *Voy.* Séries VI, IX, XL.

sentences pour rendre plus visible à nos yeux l'unité de la doctrine philosophique qui domine leur variété. Qu'elles se rapportent à l'intelligence et à la direction de l'esprit, ou qu'elles aient trait à la conduite et à l'ordre moral, toutes elles rappellent l'école stoïcienne ; s'il en est qui sont de tous les temps, il en est aussi un grand nombre qui expriment des idées particulières à cette école : il en est enfin qu'un stoïcien seul peut avoir écrites.

Varron disait, il est vrai, qu'il était pour l'ancienne académie (1), et Cicéron lui rappelait qu'ils avaient même doctrine, comme ils avaient eu même maître (2). Mais cet Antiochus d'Ascalon qu'ils ont entendu l'un et l'autre, dans son désir d'allier l'ancienne académie et le stoïcisme, confondait avec peu de critique ces écoles si différentes et ne parvenait point à tromper ses contemporains qui reconnaissaient en lui le stoïcien au milieu de l'académie (3). Tandis que Cicéron, tout en faisant voir un certain goût pour le stoïcisme, se rappelle Philon de Larisse, et conserve une

(1) Saint Augustin, *de Civ. Dei*, XIX, 1, d'après le *de Philosophia* de Varron.

(2) *Voy.* ma thèse sur Antiochus, p. 15.

(3) *Voy.* ib., p. 37.

prédilection pour l'académie; Varron, par une illusion généreuse, se plaît à proclamer qu'il est de l'école de Platon; mais disciple d'Ælius, il a laissé le stoïcisme pénétrer jusqu'au fond de son esprit.

Ainsi il partage les opinions des stoïciens sur la source et la valeur de nos connaissances (1), sur la nature et les rapports de la dialectique et de la rhétorique (2), et c'est à eux qu'il emprunte ses théories grammaticales (3).

Qu'il écrive le *de Lingua latina,* ou qu'il traite de la physique, il invoque sans cesse l'autorité de Zénon, de Cléanthe, de Chrysippe, d'Antipater, d'Ælius (4). Avec eux, il a appris à appliquer à toutes ses recherches une analyse exacte et féconde, considérant successivement pour chaque chose la substance, le lieu, le temps et le mode (5), à distinguer en chaque être le principe passif et

(1) *Voy.* Cicéron, *Acad.*, lib. I.

(2) *Varronis fragm.* in ed. Bipont. p. 202.

(3) *Voy.* Schmidt, *Stoicorum grammatica,* Halis, 1839.

(4) *Voy.* sur sa *Physique* saint Augustin qui, dans la *Cité de Dieu*, analyse les *Antiquités divines*.

(5) *Voy. de Ling. lat.,* V, 11, 12. VII, 5. VIII, 11. — La division du 1er livre *de Re rustica.* — Saint Augustin, *de Civ. Dei*, VI, 3. — Aulu-Gelle, XIV, 7.

le principe actif, à identifier l'un avec le corps, l'autre avec l'âme et celle-ci avec le feu (1).

Il pense, comme eux, que l'âme exprime sa puissance dans la nature à trois degrés et sous trois formes différentes, principe de la vie dans la plante, du sentiment dans l'animal, de l'intelligence dans l'homme (2); qu'en nous elle a huit facultés (3), dont la principale est l'intelligence même, la raison faite pour commander (4); que le principe actif répandu dans l'univers, l'âme du monde, c'est Dieu (5); que Dieu n'est point distinct du monde et que toute nature est Dieu (6); que les différentes manifestations de ce principe unique, représentées chacune par un nom particulier, sont comme des divinités différentes (7).

Avec les stoïciens, avec le pontife Scévola, il distingue trois espèces de théologie (8) : cette théologie physique et naturelle qui, comme le

(1) *De Ling. lat.*, V, 57, suiv. — *De Civ. Dei*, VII, 6, suiv. — Fragm. in ed. Bip., p. 375.
(2) *De Civ. Dei*, VII, 23.
(3) *De Ling. lat.*, IX, 30.
(4) Ib. et *de Civ. Dei*, VII, 23.
(5) *De Civ. Dei*, IV, 31; VII, 5.
(6) Ib. VI, 8.
(7) Ib. VI, 6, suiv.
(8) Ib. IV, 27; VI, 5, suiv.

remarque saint Augustin (1), ne s'élève point au-dessus de la nature et ne reconnaît aucun principe supérieur à l'âme du monde; la théologie poétique, ensemble de vaines fictions, et la théologie civile, établie par les législateurs comme un secours et comme une discipline pour les âmes vulgaires. Il est bon, dit-il, que le peuple ignore la théologie poétique; quant à la théologie naturelle, elle dépasse la portée de son intelligence (2) et demeure réservée au philosophe, qui, par elle, interprète et critique la religion des poètes et celle des législateurs (3).

Enfin le rang qu'il assigne à la morale, but suprême de la philosophie, ses idées sur la vertu, sur les autres biens qui ne sauraient lui être comparés, mais concourent avec elle à former la vie la plus heureuse (4), tout rappelle encore le stoïcisme, mais tempéré et tel que l'ont enseigné Panétius, Posidonius, Antiochus. Delà une certaine analogie entre les pensées que nous publions et celles de Sénèque, parfois même des rapports si

(1) Ib. notamment VIII, 1.

(2) Ib. III, 4; IV, 27, 31; VI, 5, 6.

(3) *De Civ. Dei*, VII, 7 à 28, 30, 33; VIII, 5.

(4) *Voy. de Civ. Dei*, XIX, 1 à 3, où saint Augustin analyse le *de Philosophia* de Varron.

frappants qu'ils peuvent étonner, si l'on ne se rappelle que ces deux philosophes ont accepté les opinions et les formules consacrées d'une école.

Ainsi cet esprit tout stoïcien qui dominait dans les traités de Varron, tient aussi la plus grande place dans le recueil de ses sentences. Sont-elles parfois obscures? il suffira pour les comprendre d'étudier sa doctrine et les fragments de ses ouvrages; alors on rencontrera dans les *Antiquités* et dans le *de Philosophia* les idées et les expressions mêmes qu'elles présentent, et cette comparaison établira leur authenticité de la manière la plus certaine (1).

II.

Ces sentences ont été extraites des ouvrages de Varron.

Mais ce recueil a-t-il été composé par Varron lui-même, ou bien nos sentences ont-elles été plus tard extraites de ses ouvrages?

Remarquons d'abord que les anciens n'ont jamais attribué à Varron un livre de sentences, et qu'il serait difficile de s'expliquer leur silence sur ce point.

(1) Voyez dans les notes la confirmation de ce que j'indique ici.

D'autre part, un pareil livre n'exige pas, il est vrai, une composition méthodique; mais le désordre de celui-ci, des sentences presque identiques séparées les unes des autres, une même série d'idées plusieurs fois reprise et quittée, tout semble attester que nous avons sous les yeux des pensées extraites à la lecture des ouvrages de Varron.

Aussi trouvons-nous dans ce recueil toute l'obscurité que présentent des phrases détachées, et souvent, dans l'embarras de donner à tel fragment un sens précis, on regrette de n'avoir plus pour l'expliquer les pensées qui le précédaient.

Du reste, il suffit de lire avec attention ces sentences pour y surprendre en quelque façon le travail du compilateur : ainsi l'on sera frappé de la répétition de formules banales qui ont facilité son œuvre (1); on rencontrera des réflexions inutiles par lesquelles il a cru compléter ou expliquer la pensée (2); mais on sera frappé surtout de l'inéga-

(1) *Laudabile est* (§ 44, 128, 148); *tam laudabile quam difficillimum* (§ 106); *non minus laudabile quam honestum* (§ 73); *turpissimum, pulcherrimum est* (§ 16, 72); *spectaculum pulcherrimum, pulcherrimum miraculum* (§ 80, 132, 140).

(2) Ainsi le ms. de Padoue donne au § 17 *vel parvum*, au § 99 *an falsa* supprimés dans les autres mss.; au § 10

lité d'un style où, à côté d'expressions et de pensées entières qui rappellent la manière et l'époque de Varron, il se trouve des phrases tout abstraites dont les formes scolastiques trahissent les habitudes d'une pensée plus moderne (1), des mots enfin qui n'ont jamais été employés par les bons auteurs, et qu'on chercherait vainement à prendre pour des archaïsmes (2).

on lit *et averso* dans le ms. de Padoue, *et e contra* dans ceux d'Arras et de Saint-Victor, *et non sapere* dans le *Sophologium ;* au § 129 *non sunt ergo felices divitiæ* dans le ms. de Padoue, *non ergo felicem faciunt divitiæ* dans celui d'Arras et dans le ms. 8542 de Paris. Mais comme exemples de ces réflexions oiseuses qui manquent dans l'un des mss. ou ne s'y trouvent que corrompues, il faut citer : § 152, *qua nil jucundius ;* § 147, *imperitis improbabile, sed verum;* § 152, *quod æque incertum inexperienti quam et certum experto.* Enfin au § 93, cette phrase d'un latin barbare : *Felicitas et infelicitas ex comparatione, non secundum se sunt,* n'est pas seulement inutile, elle rompt le sens, et il faut la supprimer pour rendre à la pensée son unité.

(1) Je citerai notamment : *Facilitas intelligentiæ* (§ 50); *dicendi qualitas* (§ 52); *viæ inquirendorum* (§ 65); *principia inquirendorum, principia negotiandi* (§ 61) ; *contrarie pluribus* (§ 59) ; *ex meditato* (§ 102); *ex illaborato* (§ 117, 149) ; *esse ex comparatione, esse secundum se* (§ 93) ; *venire ad emendationem* (§ 31) ; *impedire ad profectum scientiæ* (§ 26).

(2) Ainsi nous y trouvons : *Subditio* (§ 46) ; *alienilo-*

Frappés de ces obscurités et de ces incorrections du style, dirons-nous, avec Orelli (1), que ces sentences ne sont point de Varron, mais de quelque auteur du cinquième ou du sixième siècle? Ce critique n'avait sous les yeux que le texte imparfait publié par Barth et quelques sentences du *Speculum doctrinale.*

Pour nous, nous pensons avec Barth, avec Schneider, avec Schœll (2), avec M. Devit, avec M. Quicherat, avec M. Œhler (3), qu'elles ont été extraites des ouvrages de Varron, et nous ajoutons avec Barth et M. Œhler que ce recueil fut composé dans un siècle éloigné déjà de celui où avait vécu notre philosophe (4).

Les manuscrits ne nous fournissent-ils aucun renseignement sur ce sujet?

quium (§ 51) ; *scientiarum* (§ 61); *canale* (§ 91); (Varron dit *canalis* au féminin, *de Re rustica* (III, 5) ; *incontingens* (§ 59) ; *cohabitare* (§ 33); *corrixari* (§ 47); *magis ducere* (§ 68).

(1) Dans ses *Poet. vet. lat. carmina sent.*, il leur a donné pour titre : *Sententiæ quædam M. Ter. Varroni falso attributæ.*

(2) *Hist. abr. de la litt. romaine,* Paris, 1815, tome 2, p. 246.

(3) *M. Ter. Varronis Saturarum menipp. rel.*, p. 8 et 9.

(4) Il fut composé, suivant Barth, au sein des écoles

Le manuscrit n° 8542 de la bibliothèque impériale porte *Proverbia Varronis*, comme on lit ordinairement *Proverbia Ciceronis*, *Proverbia Senecæ*, en tête des pensées extraites des ouvrages de Cicéron et de Sénèque.

Mais dans le manuscrit de Padoue, les sentences ont comme titre : *Proverbia Varronis ad Paxianum*, dans ceux d'Arras et de Saint-Victor : *Sententiæ Varronis ad Papirianum Athenis audientem*. Ainsi le manuscrit de Saint-Victor reproduit le titre du manuscrit d'Arras, comme il en rappelle les leçons, et tous les deux, par ce titre, diffèrent du manuscrit de Padoue, comme ils en diffèrent par leur texte.

Ces titres prouvent-ils que Varron ait composé un recueil de sentences, et qu'il l'ait adressé à un certain Paxianus ou Papirianus? Non ; ils conviendront tout aussi bien à un choix de pensées tirées d'un ouvrage de Varron dédié à Paxianus ou Papirianus, ou encore à un recueil de sentences varroniennes fait plus tard pour une personne de ce nom. Voilà donc plusieurs sens possibles, plusieurs

chrétiennes dans un temps où les idées morales des anciens étaient en honneur ; suivant M. Œhler au quatrième ou au cinquième siècle, avant la fermeture de l'école d'Athènes.

interprétations aussi plausibles les unes que les autres; et ce Paxianus ou Papirianus, c'est un contemporain, un ami de Varron qui a reçu l'envoi de ses sentences mêmes ou de tel autre de ses ouvrages, ou bien c'est le personnage auquel plusieurs siècles après un compilateur dédie le recueil des sentences extraites par lui des œuvres de Varron.

Cet ami auquel Varron a dédié l'ouvrage d'où les sentences sont tirées, c'est Paxamus suivant D. Pitra (1); selon M. Devit, c'est un P. Axianus, ou un Axius, ou encore un Actius (2); enfin, si nous en croyons Schneider, il s'agit d'Atticus lui-même, qu'une singulière méprise des copistes a transformé en *atheniensis auditor* (3). D'autre part, M. Ochler demande si ce recueil n'aurait pas été dédié à Pacianus, c'est-à-dire à saint Pacien, évêque de Barcelone, mort à la fin du quatrième siècle (4). Pourquoi ne nommerions-nous pas aussi Papiria-

(1) *Voy. Spicil. Solesm.*, tome III, notes des pages 313, 318, 320.

(2) *Voy.* p. 21.

(3) « Quod inscriptio Atheniensem auditorem nominat, id suspicor errore librarii exscribentis factum esse, qui sententias plures ex libris fortasse pluribus a Varrone ad Atticum amicissimum scriptis excerpserat. »

(4) *M. Ter. Varr. Satur. menipp.*, p. 8.

nus ou Papyrianus, auteur d'un traité *de Orthographia,* cité par Priscien et Cassiodore ? Les conjectures ne feront pas défaut; mais s'il est facile de les multiplier, il est impossible d'arriver par cette voie à quelque chose de certain.

Dans les ouvrages de Vincent de Beauvais, il n'est plus question de Paxianus ou Papirianus, et ce jeune homme qui étudie à Athènes devient un étudiant athénien, pour qui le recueil des sentences a été composé par Varron lui-même. *Exstant Sententiæ Varronis ad atheniensem auditorem morales atque notabiles*, dit-il dans le *Speculum historiale ;* et au début du *Speculum doctrinale : Varro ad atheniensem auditorem.* Nous trouvons ici tout à la fois une omission et une inexactitude dans la reproduction du titre, et d'autre part une interprétation arbitraire.

Tous les auteurs qui ont suivi le texte de Vincent de Beauvais (1) attribuent comme lui ce recueil de sentences à Varron et disent qu'il les a adressées à un étudiant athénien dont ils n'ont pas conservé le nom. Ainsi Antonin de Forciglioni et l'auteur du *Compendium chronicarum* repro-

(1) Je ne parle pas du petit ms. de Padoue et de celui de Barth qui donnent simplement : *M. Varro dixit.*

duisent les expressions mêmes de Vincent de Beauvais ; Schédel emprunte ses sentences au *Liber Moralis* de Varron; Arnold de Hollande, dans la première partie du *Liber Vaticani*, l'auteur du traité *de Vita et moribus philosophorum*, Colonna et Foresti dans leurs *Chroniques* citent ce *Librum moralem quem Varro scripsit ad atheniensem auditorem*. Vincent de Beauvais, aux livres V et VI du *Speculum doctrinale*, dit simplement *Varro in Sententiis;* de même Jacques le Grand et Jacques de Cessoles, *Varro in Sententiis,* ou *in suis Sententiis.*

Les résultats de notre discussion sur la valeur relative de nos différentes sources sont confirmés en quelque façon par la diversité même des titres sous lesquels s'offrent à nous les sentences de Varron. Il est toute une classe d'ouvrages qui ne font que reproduire en l'altérant le titre donné par Vincent de Beauvais. Quand ils présentent ce recueil de sentences comme une œuvre spéciale de Varron, ils n'ont aucune autorité à nos yeux, et nous n'y voyons sous diverses formes qu'une erreur de Vincent de Beauvais.

Du reste nous pouvons établir directement que ces sentences sont extraites de divers ouvrages de Varron, cela grâce au témoignage inconnu

jusqu'ici du *Liber Vaticani* et des *Chroniques*.

Arnold de Hollande reproduit, il est vrai, le texte de Vincent de Beauvais; mais, comme il nous l'apprend lui-même (1), il avait résidé en Italie, à Bologne et à Padoue, et pendant le cours de ses études, il y avait consulté grand nombre d'érudits, compulsé grand nombre de livres. Sans doute, alors, il eut sous les yeux quelque copie ancienne où les ouvrages de Varron étaient désignés à la marge (2). Il nous a conservé pour quatorze sentences ces indications précieuses et cite huit fois *Varro in Moralibus*, deux fois *in libro Moralium*, quatre fois *in libro* (ou *in lib. Antiquitatum*).

(1) « Personaliter copulavi ex diversis libris et ex diversis historiographis, quos vidi et audivi in Italia, tam Bononiæ quam Paduæ, dum eram ibi studens. » — S'il consulte Vincent de Beauvais, il connaît aussi des sources meilleures. Ainsi quand cet auteur et d'après lui Jacques le Grand attribuent à Varron une sentence de Caton, Arnold de Hollande la transcrit, il est vrai, mais ajoute : « Istud dictum secundum alios est Catonis. » *Voy.* cette sentence dans Aulu-Gelle, XIII, 17.

(2) Il dit simplement dans sa 1re partie : « Scripsit etiam ad auditorem Atheniensem librum moralem in quo multa utilia et notabilia continentur de quibus ponam aliqua in secunda parte istius operis.

Rappelons qu'Arnold de Hollande dans la première partie de son ouvrage et plusieurs autres auteurs ont nommé le *Liber Moralis* de Varron. Mais Schédel et Foresti font plus; ils le citent et la sentence qu'ils lui empruntent est précisément de celles qu'Arnold de Hollande met sous la rubrique : *Varro in Moralibus*. On doit donc penser que ces différents titres : *Moralia, Liber Moralium, Liber Moralis*, se rapportent à un seul et même ouvrage de Varron.

Ne serait-ce point quelque livre adressé par Varron à un Paxianus ou Papirianus qui étudiait alors à Athènes, un livre des *Logistorici*, le *de Moribus* par exemple? ou plutôt ne faut-il pas l'entendre de l'ensemble même de ces *Logistorici* dont les sujets avaient trait à la morale, et dont les titres se rapportent si bien aux diverses séries de nos sentences : *Catus, de Liberis educandis; Marius, de Fortuna; Messala, de Valetudine; Tubero, de Origine humana; Curio, de Cultu Deorum; Gallus, vel Fundanius, de Admirandis; Pius, de Pace; Orestes, de Insania; de Pudicitia; de Moribus* (1)?

(1) *Voy.* sur les *Logistorici* M. Ritschl, p. 501, suiv. et M. Œhler, p. 58, suiv.

Quant aux passages où nous lisons *in libro* ou *in lib. Antiquitatum,* il est à remarquer d'abord que les auteurs anciens se sont contentés plus d'une fois de cette désignation vague : *in libro Antiquitatum* (1). Si Arnold de Hollande ne cite pas spécialement le livre des *Antiquitates rerum humanarum,* ou des *Antiquitates rerum divinarum,* on peut regretter que son témoignage ne soit pas plus précis, mais ce n'est point une raison de le rejeter ; et quand il cite un fragment connu de la satire *de Officio mariti,* c'est sous cette seule désignation également vague et générale : *in satyra quæ Menippea inscribitur* (2). Enfin, si l'on demande comment on a pu emprunter des sentences morales au traité des *Antiquités,* nous rappellerons que saint Augustin (3) parle de livres d'introduc-

(1) *Voy.* notamment Pomp. Festus, p. 83.

(2) *Voy.* Œhler, p. 108. Ce passage est cité par Aulu-Gelle et par Jean de Salisbury ; le texte d'Arnold de Hollande (art. *uxor*) semble emprunté à ce dernier auteur : « Vitium conjugis, ait, tollendum est aut ferendum : qui tollit vitium, commodiorem conjugem præstat, qui fert se ipsum efficit meliorem. »

(3) *De Civ. Dei*, VI, 3, à propos des *Antiquités humaines.* « Unum singularem qui communiter prius de omnibus loqueretur, in capite posuit ; » et de même pour les *Antiquités divines ;* « et istorum exordio unum singu-

tion placés en tête de chacune des parties de l'ouvrage, pour exposer d'une manière générale l'objet des *Antiquités humaines* et des *Antiquités divines*, et que ces livres ne sont sans doute autre chose que les *Procemia antiquitatum*, où, d'après le témoignage de Cicéron (1), l'auteur avait cherché à mettre les questions philosophiques à la portée de tous, et à frapper l'esprit par une manière plus agréable et plus piquante.

Nous sommes d'autant plus porté à accepter l'autorité d'Arnold de Hollande, qu'elle confirme l'opinion des meilleurs critiques, celle à laquelle nous avons été conduit aussi par un examen attentif des sentences et de leur style.

La place même que ce recueil occupe dans nos grands manuscrits indique assez quelle est sa nature ; n'avons-nous pas remarqué que le manuscrit d'Arras, celui de Padoue, celui qui porte le n° 8542 de la bibliothèque impériale, celui de

larem, qui prius de omnibus loqueretur apposuit. » Il parle, *ib.* VII, 5, 6 de la *prælocutio proposita* où est exposée la théologie naturelle.

(1) *Acad.* lib. I, § 8 : « Quæ quo facilius minus docti intelligerent, jucunditate quadam ad legendum invitati, in laudationibus, in iis ipsis Antiquitatum procemiis, philosophiæ scribere voluimus, si modo consecuti sumus. »

Saint-Victor, loin de nous le présenter au milieu d'œuvres originales, le rangent parmi les extraits, parmi les choix de pensées ?

Un âge vint où l'on se plut à rassembler les belles pensées qui se rencontraient dans les ouvrages des anciens ; comment n'aurait-on pas fait pour Varron ce que l'on fit tant de fois pour Cicéron, pour Sénèque? Les parties de ses écrits qui sont parvenues jusqu'à nous et les témoignages des anciens (1), tout nous montre qu'il était aisé d'emprunter des sentences à l'auteur des *Logistorici* et des *Satires ménippées*. Peut-être même le recueil que l'on en fit se composait-il de plusieurs livres ; c'est du moins ce que semble indiquer le témoignage de Matthias Farinator (2).

(1) Quintilien, *Instit. orat.*, I, 4, 4 : « Varronem et Lucretium in Latinis, qui præcepta sapientiæ versibus tradiderunt. » — Saint Augustin, *de Civ. Dei*, VI, 2 : « Tametsi minus est suavis eloquio, doctrina tamen et sententiis ita refertus est, ut in omni eruditione, quam nos sæcularem, illi autem liberalem vocant, studiosum rerum tantum iste doceat, quantum studiosum verborum Cicero delectat. »

(2) Il cite *Varro in sententiis libro sexto, libro septimo*. Peut-être est-ce une désignation inexacte, et s'agit-il de pensées tirées du sixième et du septième livre de quelque ouvrage de Varron.

Malheureusement celles qui nous restent et que nous publions aujourd'hui laissent trop sentir le travail d'une main plus récente; l'obscurité et l'incorrection du style, c'est la marque dont les a frappées le compilateur; mais souvent aussi elles conservent, comme un souvenir de leur origine, la vérité qui saisit notre esprit et un tour heureux qui le charme.

SENTENTIÆ VARRONIS.

I. — 1. Dii essemus, ni moreremur.

2. Expedit vulgo timor mortis.

3. Non est pejus nasci, quam mori; sed demus verba nostro seculo.

4. Cum natura litigat, qui mori grave fert.

5. Duplex est malum, quum, quod necesse est, moleste ferimus.

6. Mors nullius nova, sed credita; vitam utrinque complectitur.

Les différentes sources de cette édition sont désignées par les abréviations suivantes :

α. Arnoldi de Hollandia *Liber Vaticani.*
A. Atrebatensis cod. 305. *Flores sententiarum.*
β. Barthii cod.
C. Colbertinus olim, nunc Parisiensis, cod. 8542.
D. *Doctrinale speculum* Vincentii Bellovacensis.
F. *Flosculi e variis,* Parisiensis cod. 8818ᵃ.
H. *Historiale speculum* Vincentii Bellovacensis.
μ. *De vita et moribus veterum philosophorum et poetarum.*
P. Patavini seminarii cod. 101.
π. Ejusd. biblioth. cod. 126.
ς. *Sophologium* Jacobi Magni.

SENTENCES DE VARRON.

I. — 1. Sans la mort l'homme serait un Dieu.

2. La crainte de la mort est pour la foule une crainte salutaire.

3. N'hésitons pas à tromper les autres et à dire, s'il le faut, que la mort est préférable à la vie.

4. Se révolter contre la mort, c'est lutter contre la nature.

5. S'irriter d'un mal nécessaire, c'est en souffrir doublement.

6. La mort nous semble nouvelle, mais ne l'est pas; elle a précédé notre vie comme elle doit la suivre.

V. Victorinus cod. 640.

Les manuscrits A. et P. sont les plus importants; viennent ensuite C. V. F. H. D.; enfin α. ς. π. μ. β.

1. P. *Moremur.* — Devit, *moreremur.*

2. A. P. V.

3. A. — P. in duas sententias dividit. — V. F. posteriorem sententiæ partem omiserunt.

4. A. P. H. — D. (VI, 114.) conjungens cum sequenti : *duplexque.*

5. A. F. H. D. (ll.) — P. *Quod quum.*

6. A. *Ullius, utrumque;* sed in hoc cod. semper *ullo, ullum,* leguntur pro *nullo, nullum.* — P. *Nulli, utrinque.*

7. Mors, si prima, non pejor est ultima.

II. — 8. Loquaris ut omnes; sentias ut pauci.

9. Ratio est vitæ in multam concedere turbam.

10. In multis contra omnes sapere, desipere est.

III. — 11. Sic flet heres, ut puella viro nupta; utriusque fletus non apparens est risus.

IV. — 12. (*In Moralibus.*) Ficte referas gratiam invite danti.

13. Vix datum ne putes beneficium, sed prædam.

14. Semel dedit qui rogatus, bis qui non.

15. Extorquere est plus quam semel rogare.

7. A. *Se prima,* quod emendatur additis supra lineam verbis *vel si.* — Quicherat, hæc omnia in textum transferens: *mors vel si se prima.* — P. in ed. Devit., manifesto errore: *mors senis.*

8. A. F. H. — P. *Loquens.*

9. A. — P. *Robur.*

10. F. H. D. (V, 124.) π. μ. — P. *et averso;* A. V. *et e contra;* quæ quidem verba, quum sint recentioris ævi, nec satis intelligantur, addititia videntur nec in textum recipienda. — ς. *Et non sapere.*

7. Si la mort précède l'existence, est-elle plus à craindre quand elle en marque le terme ?

II. — 8. Parlez comme tous, pensez comme le petit nombre.

9. La sagesse, c'est de ne point se distinguer de la foule.

10. C'est souvent une folie d'être sage contre tous.

III. — 11. Homme qui hérite, fille qui se marie, versent mêmes larmes; sous leurs pleurs se cache la joie.

IV. — 12. A bienfait arraché, feinte reconnaissance.

13. Ce qu'on donne à regret, je ne le prends pas comme un bienfait, mais comme une proie.

14. Céder aux demandes, c'est donner une fois; les devancer, c'est un double bienfait.

15. Insister n'est plus prier, c'est user de violence.

11. **A. F.** — **P.** et **V.** *Ut puella nupta viro.* — **V.** omisso *sic.*

12. **A. V. F. H. D.** (V, 51.) — **P.** α. ς. π. μ. *Gratias.*

13. **A. V. F. H.** — **P.** *Vix ne datum.* — π. *Vi datum ne reputes.* — α. μ. (in cod. Vic.) *Vix datum ne reputes.* — ς. et **D.** (V, 51, in cod. Par. 6428 et ed. Duac.) *Vix datum est, ne putes...*

14. **A. V. H. D.** (V, 51.) — **P.** *Dat... qui non rogatus.*

15. **V. H. D.** (V, 51.) α. ς. π. μ. — **A.** *Plus est.* — **P.** *Est plus*, sed omisso *quam.* — Antonini Chronica, *plusquam.*

16. Turpissimum est in datis fœnus sperare: pulcherrimum est cum fœnore data reddi.

17. (*In Moralibus.*) Ex animo dantis censeatur munus magnum.

V. — 18. Nec sequi, nec fugere fortunam decet, si modo non magis obsit quam non noceat.

19. Potentius imperare fortunæ quam regibus; vir ergo bonus regum est maximus.

VI. — 20. (*In Moralibus seu in libro Morali.*) Amici divitum paleæ sunt circa grana.

21. (*In libro Morali.*) Vis experiri amicum? Calamitosus fias.

VII. — 22. Non refert quis, sed quid dicat.

23. Captiosus de verbis disputator, canis est aerem captans pro præda.

24. Qui audit ut auditorum narrator sit, nunquam fiet par docenti.

16. A. P. V. F. — In H et D. (V, 53.) *Fœnus* desideratur; ita etiam in D. (V, 50.), sed omissa insuper posteriore sententiæ parte.

17. A. V. — P. *Magnum vel parvum.* — H. D. (V, 46.): *Censetur.* — π. *De animo.*

18. A. P.

19. A. — P. *Potentius est.* — D. vit, hanc sententiam in

16. Il est honteux de placer les bienfaits à intérêt ; il est beau de les rendre avec usure.

17. La valeur d'un présent dépend des sentiments de celui qui le donne.

V. — 18. Nous ne devons ni poursuivre la fortune ni la fuir ; c'est chose indifférente, tant qu'elle n'est pas un obstacle pour la vertu.

19. Celui qui commande aux rois est moins puissant que celui qui commande à la fortune ; aussi l'homme de bien est-il le plus grand des rois.

VI. — 20. Les amis du riche, c'est la paille autour du grain.

21. Voulez-vous éprouver un ami ? devenez malheureux.

VII. — 22. Ne regardons pas à la personne qui parle, mais bien aux choses qu'elle dit.

23. Ce sophiste habile à discuter sur les mots, c'est le chien qui pour toute proie cherche à saisir le vent.

24. Celui qui n'écoute que pour répéter, n'égalera jamais son maître.

duas dividens, alteram ita edidit, § 21 : *Vigor bonus regnum maximum est.*

20. A. V. H. D. (VI, 7 et 91.) — P. *Granum.*

21. A. V. F. H. D. (VI, 91.) — P. *Fiat.*

22. A. P. V. F. H.

23. A. P.

24. A. V. — P. *Narrator fiat.*

25. Precarium habet fundamentum qui ex alienis pendet.

26. Ad profectum scientiæ nil æque impedit ut diffidentia.

27. Mediocriter nosse aliqua, non nosse est.

28. Eo hodie philosophia perducitur, ut præclare nobiscum agatur, si in his ætatem consumimus exponendis, quibus antiqui suæ portionem commodabant contexendis.

29. Apum mella comedimus, non ipsi facimus.

30. O heredes magnifici, qui relictis nil vel falsa addimus! Nulla, quam talis, melior esset additio. Quæ optima accepimus, ad posteros ex nobis corruptissima pervenient.

VIII. — 31. Imperfectum est quidquid ad emendationem venit.

IX. — 32. Puerilis est amicitia quam non præcessit judicium.

25. 26. A. P.

27. A. — In P. Devit utroque loco legit *noscere*.

28. A. *suæ*.— P. in ed. Devit., § 30. *Producitur... ubi præclare...* § 31. *Si in iis... quibus* (omissa voce *antiqui*) *suæ portionem vitæ commodabant restituendis*. (« Difficultas inest ultimæ voci, ait Devit, quæ intellectu non ita facilis est in codice ipso. »)

25. Science empruntée est un fondement mal assuré.

26. Le plus grand obstacle à nos progrès dans la science, c'est la défiance de nous-mêmes.

27. Savoir à demi, c'est ne pas savoir.

28. Tel est aujourd'hui l'état de la philosophie que nous croyons avoir assez fait en consumant toute notre vie à exposer ces mêmes vérités dont la découverte ne coûtait aux anciens qu'une partie de la leur.

29. Nous mangeons le miel des abeilles; nous ne le faisons pas.

30. Ne sommes-nous pas de dignes héritiers? A l'œuvre des siècles passés nous n'ajoutons que des erreurs! Mieux vaudrait n'y point toucher: ce que nous reçûmes excellent, va passer altéré et corrompu de nos mains à celles de nos descendants.

VIII.— 31. Ce qui peut être mieux est imparfait.

IX. — 32. C'est une amitié d'enfant que celle qui ne vient pas de l'estime.

29. A. P.

30. A. *Qui relictis nil falsa.* — P. in ed. Devit., § 33... *nil dictis vel falsa... nulla quia.* § 34. *Quam optimam accipimus ad posteros ex nobis vel corruptissima perveniet.*

31. A. P. F.

32. A. V. (bis quidem in hoc cod.) — P. in ed. Devit., *Quæ.*

33. Alit concordiam mores ad cohabitantium animos formare.

X. — 34. Nemo suum putet, quod extra ipsum est.

35. Nullius est quod multorum esse potest.

36. Vir bonus, quocumque it, patriam suam secum fert; omnia sua animus ejus custodit.

37. (*In Moralibus.*) Eo vultu dimittendæ sunt divitiæ quo accipiendæ.

38. Vulgus, quidquid cum gaudio accipit, cum fletu amittit.

XI. — 39. Philosophiæ non accommodari tempus, sed dari oportet; ipsa enim præcipuus est Dei cultus.

40. Ex negotio semper otium sumendum, eo tamen ne ex continua assiduitate, necesse sit id deseri.

XII.— 41. Hic perfecte methodum habet, qui idem est repentinus qui præparatus.

33. A. F. H. D. (V, 44 et 56; VI, 38.) — P. *Conformare* aliæ pro *alit.* — V. *Ad coh. animos mores formare.*

34. A. P. V. F. H. D. (VI, 76.)

35. A. P. V. F.

36. P. — A. *Accius*, pro compendiis verborum *animus* et *ejus.* — H. D. (VI, 76.) *Et omnia sua custodit*, omissis verbis *animus ejus.*

33. Pliez votre conduite à l'humeur de ceux qui vous entourent; la paix est à ce prix.

X. — 34. Nul ne doit penser qu'il possède ce qui est hors de lui.

35. Ce qui peut être à plusieurs n'est à personne.

36. En quelque lieu que se rende l'homme vertueux, il y porte avec lui sa patrie; il conserve tous ses biens dans son âme.

37. Faisons même visage à la fortune qui vient et à la fortune qui s'en va.

38. Le vulgaire ne sait perdre, sans les pleurer, les biens qu'il a accueillis avec joie.

XI. — 39. Ce n'est pas assez de quelques instants donnés à la philosophie : consacrons-lui tout notre temps; car elle est la meilleure manière d'honorer Dieu.

40. Ne nous reposons que quand la fatigue nous y oblige; craignons seulement qu'une trop constante persévérance nous réduise à renoncer au travail.

XII. — 41. Pouvoir se passer de préparation c'est le propre du talent le plus accompli.

37. **A. P. V. F. H.** — π. *Quo et acceptandœ.* — **D.** (VI, 77.) *Eo animo.*

38. **A. V. F. H.** — **P.** *Accepit.*

39. **A.** — **P.** in ed. Devit. : *Ipsa est pretiosus (est) Dei cultus.*

40. **A.** — **P.** *Sumendum est.* — **V.** *Id assiduitate necesse sit deseri...*

41. **A.** *Sic.* — **P.** in ed. Devit., § 45. *Hic...* § 46. *Idem est ac rep. qui et præparatus; præparatis favor...*

42. Præparatis favor, repentinis gratia exhibenda est.

XIII. — 43. Ex auditis memoriæ referas laudem; ex inventis, ingenio.

44. Non tam laudabile est meminisse quam invenisse: illud enim alienum, hoc proprii muneris est. Neutrum sine altero scientem facit.

45. (*In Moralibus.*) Non in disciplinis fidem, sed scientiam habe: fides est media opinionis et scientiæ, neutram attingens.

XIV. — 46. (*In Moralibus.*) Elucentissimum est edocendi genus exemplorum subditio.

47. Corrixandi materiam sæpius dant definitiones.

XV. — 48. Nil illi certum cui nulla diu placet sententia.

42. A. P.

43. A. P. V.

44. V. *Illud enim alienum, hoc...* — A. et ceteri codd.: *Hoc, illud.* — P. H. *Alienum est.* — In D. (II, 37.) hæc sententia desinit verbo *invenisse*; in H. π. μ. verbis *muneris est.*

45. In H. D. (V, 115.) α. ς. π. desideratur prior sententiæ pars, quæ quidem in A. solo integra legitur, sic manca in P.: *Non in disciplinis fides est media...*

46. A. D. (II, 37, in cod. Par. 6428 et in ed. Duac.) *Elu-*

42. Accueillons avec bienveillance les discours préparés, avec complaisance ceux qui ne le sont pas.

XIII. — 43. Ce que nous avons appris fait honneur à notre mémoire; ce que nous avons trouvé, à notre esprit.

44. Nous valons moins par nos souvenirs que par nos propres idées; c'est comme dépendre d'autrui ou bien ne relever que de soi-même; il faut l'un et l'autre pour arriver à la vraie science.

45. Ce n'est pas assez d'avoir foi en autrui, il faut connaître par nous-mêmes; la foi est entre la science et la vaine opinion, éloignée de l'une comme de l'autre.

XIV. — 46. Rien n'éclaire l'esprit plus que les exemples.

47. Définition n'est souvent que matière à discussion.

XV. — 48. Rien n'est certain pour qui change sans cesse d'opinion.

centissimum. — **H.** (in codd. Atreb. et Lugd.) **D.** (VI, 54, in bibl. Par. dicta *de l'Arsenal.*) *Eleucentissimum.* — **D.** (V, 54, in ed. Duac.) *Elucidissimum.* — **D.** (VI, 54, in cod. Par. 6428.) *Elucissimum.* — ς. *Lucidissimum.* — **H.** (in cod. Duac.) *Evidentissimum*; (in ed. Duac.) *elegantissimum* — α. μ. *Excellentissimum.* — π. *Evidentissimum.* — **P. H. D.** (utrumque Vincentii opus in variis codd.) α. ς. *Docendi.* — **D.** in ed. Duac., *edocendi, subductio.*

47. **A.** — **P.** *Conversandi, sæpe.*

48. **A.** — **P.** *Placent,* omisso *diu.*

49. Quod verum est per se lucet; sed non nisi pertinaciter disquirenti apparet.

50. (*In Moralibus.*) Facilitas intelligentiæ veri parit negligentiam.

51. Quod intricavit alieniloquium imperitis est gravissimum; id recolunt, id amant, id magnifaciunt; nituntur ut intelligant, gaudent quum sciant, gloriantur quum doceant.

52. Amator veri non tam spectat qualiter dicatur, quam quid: intelligentiam vero sequitur judicium dictorum; ultimum est dicendi qualitas.

XVI.—53. (*In libro Antiquitatum.*) Illum elige eruditorem, quem magis mireris in suis quam in alienis.

54. Aut diligendi sunt doctores, aut non audiendi.

55. Inimicorum dicta negliguntur non minus ipsis.

49. A. *Disquirendi apparendum.* — P. *Qui verum per se lucet, sed non nisi disquirenti apparet.*

50. A. P. H. — In P. tamen videtur haberi *vim.*

51. P. *Imperitis.* — A. *Imperitius.* — Devit, *Magnificant, mentiuntur ubi intelligant*, hanc sententiam in duas dividens, quarum prior desinit voce *gravissimum.*

49. La vérité brille d'elle-même, mais elle ne se montre qu'à celui qui s'efforce de la découvrir.

50. On fait peu de cas d'une vérité qui se comprend aisément.

51. Ce qui est embarrassé d'expressions bizarres n'en a que plus d'autorité pour les ignorants et leur devient un objet d'étude, d'admiration, d'intarissables éloges; ils s'efforcent de le comprendre et se font une joie de le connaître, une gloire de l'apprendre aux autres.

52. Le sage considère moins l'expression que la pensée; quand il a compris, il juge; la forme pour lui vient en dernier lieu.

XVI. — 53. Prenez pour maître un homme qui soit plus riche de son propre fonds que du bien d'autrui.

54. Que nul ne soit votre maître, s'il n'a votre affection.

55. Les paroles de celui que je n'aime pas ne me touchent pas plus que sa personne.

52. A. — P. in ed. Devit.: § 57... *quid qualiter dicicatur* (*dicatur*)... § 58. *Intelligentiam dicti seq. jud., dictorum ult. dic. gual.* — Posterior sententiæ pars : *intelligentiam*, etc. in H. α. π. desideratur.

53. A. H. D. (II, 37; VI, 47.) — P. *Doctorem.*

54. A. P. — V. *Magistri.*

55. A. — P. *Negligentur.*

XVII. — 56. Omnia nosse, impossibile; pauca, non laudabile.

XVIII.— 57. Sunt quædam quæ eradenda essent ab animo scientis; inserendi veri locum occupant.

58. Incorruptum adolescentem doceri unus labor est; corruptum, vel duplex, vel nil proficiens. Sapiunt vasa quidquid primum acceperunt.

XIX. — 59. Contrarie opinari pluribus, nec in omnibus conveniens, nec in aliquibus incontingens.

XX. — 60. Multum interest utrum rem ipsam an libros inspicias. Meus est, clamat philosophia, quem res ipsæ docuerunt.

61. Libri non nisi scientiarum pauperecula monumenta sunt; principia inquirendorum continent, ut ab his negotiandi principia sumat animus, nil aliud agens nisi forte propter idipsum intermittit, ne omittat.

56. A. P. — F. H. D. (II, 33.) *Est impossibile.* — F. *Pauca vero laudabile;* ita etiam H. in ed. Duac.; sed in codd.: *Non laudabile.*

57. A. — P. *Eradenda sunt... quæ sciendi veri.* —. H. (in cod. Atreb.) *Quia inserendi verum.* — H. (in ed. et cet. codd.) D. (II, 31.) α. *Quia inserendi veri.*

58. A. — P. *Docere.* — P. *Primo* (hoc quidem vocabulum recentiore manu in margine exaratum) *conceperint.* — D. (II,

XVII. — 56. Il est impossible de tout connaître, et il n'y a pas de mérite à savoir peu.

XVIII. — 57. Avant de semer la vérité dans un esprit, il faut arracher les erreurs qui en occupent la place.

58. Avec l'innocence la tâche du maître est une ; avec un naturel corrompu elle est double ou devient inutile. Le vase conserve le goût de ce qu'on y a versé d'abord.

XIX. — 59. Rejeter les idées reçues n'est ni toujours à propos ni toujours déplacé.

XX. — 60. Il est bien différent de considérer les objets ou d'interroger les livres. Mes vrais disciples, dit bien haut la philosophie, doivent leur science aux choses elles-mêmes.

61. Les livres, vains monuments de la science, marquent seulement le point de départ des recherches auxquelles nous devons consacrer toute l'activité de notre esprit, sans jamais nous distraire de notre œuvre que pour nous préserver de la fatigue et du dégoût.

41 ; VI, 12, 48.) tum *acceperunt*, tum *acceperint*. — In **D.** desideratur prior sententiæ pars, leguntur autem hæc addita : *sic est de infantibus.*

59. **A.** — **P.** in ed. Devit., *est incontingens.*

60. **A.** *Inspicies.* — **P. H. D.** (II, 33 ; VI, 45.) *Inspicias.* — **A.** *Quam res.* — **P.** omittit *ipsam.* — Hanc sententiam Devit in duas dividit, quarum altera in **H.** et **D.** desideratur.

61. **A.** *Papercula.* — **P. H. D.** (II, 33, VI, 45) *Paupercula.*

XXI. — 62. Eo tantum studia intermittantur, ne omittantur.

63. Injucunda sunt seria, quæ non otium exhilarant.

XXII. — 64. Pauca scientibus, eadem ipsis tædio fiunt.

65. Nil illi tædio cui inquirendorum amplæ et multæ patent viæ.

66. Pulcherrimus locus semper assidenti odibilis est; gaudet natura varietate.

XXIII. — 67. (*In Moralibus.*) Nil magnificum docebit, qui a se nil didicit.

68. (*In libro Moralium.*) Falso magistri nuncupantur auditorum narratores; sic audiendi sunt ut qui rumores recensere magis ducunt.

XXIV. — 69. Non deprehenditur mentiens in his quæ nemo novit.

— P. *Inquirendarum.* — Devit, *ut omittat*, carens voce *propter*. — Posteriorem sententiæ partem H. et D. omittunt, quæ quidem a priore disjuncta in edd. sensu caret admodum.

62. A. H. — P. *Eo tamen studia intermittantur paululum.* — D. (VI, 45, in ed. Duac. et cod. bibl. Par. dicta *de l'Arsenal.*) *Eo vero fine tantum*; (II, 33, in cod. Par.) *Eo vero tantum custodia intermittantur*, quæ quidem manca in ed. Duac. desunt. — Sequuntur in H. D. (VI, 45.) hæc verba sententiæ nostræ 66 : *Gaudet natura varietate*, et in β. : *Gaudent varietate musæ, non otio.*

XXI. — 62. Ne suspendez vos études que pour n'avoir pas à y renoncer.

63. Il n'y a d'étude intéressante que celle qui laisse une joie dans l'âme.

XXII. — 64. Peu de savoir mène au dégoût de ce qu'on sait.

65. Le dégoût est inconnu à qui peut étendre au loin ses recherches.

66. Le plus beau point de vue finit par fatiguer ; il faut en tout de la variété.

XXIII. — 67. Science empruntée ne fait point un maître remarquable.

68. Qui parle d'après autrui ne mérite pas le nom de maître : autant vaut un conteur de nouvelles.

XXIV. — 69. A beau mentir qui parle de ce que nul ne connaît.

63. **A.** *Otium.* — **P.** *Incommoda sunt studia quæ non otia exhilarant.*
64. **A.** — **P.** *Tædio sunt.*
65. **A.** — **P.** *Qui multæ vel amplæ inq. patent viæ.*
66. **A.** — **P.** *Locus est assidenti odibile.* — Prior hujus sententiæ pars desideratur in **F. H. D.** (II, 33 ; VI, 45.)
67. **A. H. D.** (II, 37 ; VI, 47.) — **P.** *Qui ex seipso.*
68. **A.** — **P.** *Recenses.* — Devit, § 76... *recensent.* § 77. *Magistri dicunt : non...* — **H. D.** (II, 37; VI, 47.) *Recensent.*
69. **A.** — **P.** *In iis.*

XXV. — 70. Virtutes ex tempore mutant genus.

XXVI. — 71. Simplex improbabilium assertio, dementia est; laus infinita, probatio.

72. Excedere communem omnium vel plurium cognitionem pulcherrimum est, si modo non insanis.

XXVII. — 73. Ætates cum earum moribus mutari, non minus laudabile quam honestum.

74. Tam ridenda in sene puerilitas, quam obstupescenda in puero optimorum morum constantia.

XXVIII. — 75. Erit quod omni planum omne nulli aperiendum.

XXIX. — 76. Nunquam prudentia docuit; res ipsas consule; in his negotiari oportet, si verum vis eluceat.

77. Hæ res non sunt, quas verborum fecit venustas.

78. In scriptis, quod verum est, ex proximo sumendum, quum id ea non explicant.

70. 71. 72. 73. A. P.

74. A. P. ç. *Obstupenda.* — H. in codd. Atreb. et Duac., et D. (VI, 12.) *Obstupescenda.* — D. (VI, 14, in cod. Par. 6128 et ed. Duac.) *Stupenda.*

75. A. — P. in ed. Devit. *Oratione* pro *omne.*

XXV. — 70. Suivant les circonstances les vertus changent de caractère.

XXVI. — 71. Affirmer sans preuve contre tous c'est folie ; le grand mérite c'est de prouver.

72. S'écarter des croyances universelles ou des opinions dominantes, c'est une noble hardiesse, quand ce n'est pas une folie.

XXVII. — 73. Il faut savoir changer d'esprit en changeant d'âge.

74. On rit du vieillard qui a les goûts de l'enfant, comme on s'étonne de trouver chez l'enfant une vertu qui ne se dément jamais.

XXVIII. — 75. Inutile d'expliquer ce que tous comprennent.

XXIX. — 76. La science ne se communique pas ; il faut interroger les choses mêmes, et avoir commerce avec elles, si l'on veut voir briller la vérité.

77. Le charme des paroles nous trompe sur la valeur des choses.

78. Quand un texte manque de clarté, il n'en faut pas tirer le sens de trop loin.

76. A. *Rem ipsam.* — P. in ed. Devit., § 84 : *Nisi quem prudentia docuit res ipsas, consulem negotiare oportet in iis.* § 85 : *Si veri mihi vis eluceat, hæ res, etc...*

77. A. P.

78. A. — P. *In scriptis verum ex prox. sum., quum ea ita non explicant.*

XXX. — 79. Odere multi philosophiam, quia, quum sciri multa necesse sit, non est res tanta nisi amplis contenta spatiis : quum libet evagari quocumque quid dubium est, viam invenit.

XXXI. — 80. Spectaculum sapienti pulcherrimum philosophiam inutilem mentientes, quoniam non pollicetur divitias, studiorum finem ; est autem e contrario pollicitans contemptum imperiosum.

81. Diadema sapientis philosophia quoniam in mente sita est, præmium et menti inserendum promittit ; fortuna corpori, ipsa enim in corpore : hanc imperitum vulgus videt, quia solo utitur oculo corporeo, corpore sitam, quæ corporis sunt pollicitantem; illam autem intuentur, quos mens altior erexit, studium provexit, oblectamentum attraxit.

82. Imperabis regibus, si imperes fortunæ. Qui scies? Contemne ipsam.

79. **A.** *Quia sciri... contenta spatiis, contenta quum libet...* — **P.** in ed. Devit., § 87 : *Oderunt... quia quum necesse sit multa sciri...* § 88 : *Quum libet, etc...*

80. **A.** — **P.** in ed. Devit., § 89 : *Specta diu studiorum finem.* § 90 : *Est autem e contr. poll. cont.* § 91 : *Imperiosum diad...* In margine autem hæc supplenda leguntur : *Pulcherrimum philosophiæ ibi utile... non pollicetur divitias.*

XXX. — 79. La philosophie effraie beaucoup de gens, parce qu'elle exige une grande variété de connaissances et que son domaine est immense : il faut qu'elle puisse à son gré s'étendre partout où il y a des doutes à éclaircir.

XXXI. — 80. Chose étrange pour le sage d'entendre dire que la philosophie est inutile parce qu'elle ne nous présente point les richesses comme but de nos efforts ! Elle promet au contraire de nous inspirer pour elles un mépris superbe.

81. La philosophie est la royauté du sage ; elle réside dans l'âme ; c'est à l'âme qu'elle promet tous ses biens. La fortune n'a d'action que sur le corps et s'adresse à lui seul ; placée dans le corps et lui faisant mille promesses, elle frappe le vulgaire qui ne voit que par les yeux du corps ; mais les esprits naturellement élevés, agrandis par l'étude et qui ont été une fois séduits par le charme de la philosophie, tiennent leurs regards tournés vers elle.

82. Vous serez le maître des rois si vous commandez à la fortune : mais comment ? En la méprisant.

81. **A**. *In mente sua est... menti incend'*. — **P.** in ed. Devit., § 91 : *Imp. diad. sap. phil. quæ in mente sita est præmium-que menti inserendum promittit.* § 92 : *Fortuna corporis ipsa est in corpore ; hanc imperitum vulgus novit et videt quod solo utitur* (hoc autem verbum in margine) *corp. oculo, in corp... mens erexit. Istuc vita processit, oblectamen attraxit.*

82. **A.** — **P.** *Si scias contemnere ipsam.*

XXXII. — 83. Non quæ vel quot legeris, sed quæ vel quot scieris attendendum.

84. Nil novit qui æque omnia.

85. Cito transcursa citius labuntur.

86. Sic multi libros degustant, ut convivæ delicias.

87. Renuit philosophia fastidientem stomachum ; ad simplicem cœnam hilarem invitat convivam, sed mutat pro tempore deliciarum varietatem.

88. Nescit quo tendat qui multas sequitur semitas.

89. Tantum vasa retinent, quanti capacia sunt ; addita emanant.

90. Non quæcumque auris, suscipit et memoria.

91. Canale fissum est auris, quæ accepta memoriæ non commendat.

83. A. — P. *Non quod vel quot legeris, sed quot scias, attendendum est.*

84. A. P.

85. A. P. F. H. D. (II, 33.) — Sed H. in cod. Atreb. : *Transcursum.*

86. A. F. H. D. (II, 33.) — P. *Disciplinas gustant.* — F. et Vincentius Bell. in utroque Speculo huic sententiæ sic præcedentem annectunt : *delicias, sed cito...*

XXXII. — 83. Considérez non la variété et l'étendue de vos lectures, mais la variété et l'étendue de vos connaissances.

84. Tout savoir, c'est ne rien connaître.

85. Ce qu'on parcourt rapidement, s'oublie plus vite encore.

86. Il en est qui touchent aux livres comme un convive goûte les mets.

87. La philosophie ne veut pas d'un convive dégoûté; elle aime qu'on vienne s'asseoir avec gaieté à sa table frugale et elle sait en varier les mets à propos.

88. S'engager dans tous les sentiers, c'est n'avoir pas de but.

89. Ne versez dans le vase que ce qu'il peut contenir; une goutte de plus ! il déborde.

90. La mémoire ne garde pas tout ce que reçoit l'oreille.

91. L'oreille qui ne transmet pas à la mémoire ce qu'elle a reçu est comme un canal qui laisse échapper l'eau.

87. A. — P. in ed. Devit.: *Sed invitat pro tempore ad deliciarum varietatem.* — Prior autem hujus sententiæ pars in P. desideratur et occurrit in margine vox *desunt.*— In H. D. (II, 33.) sententia desinit voce *convivam.*

88. A. — P. *Sequitur vias.*

89. A. C. — P. *Quantum... retinet... emanat.*

90. P.— A. omittit *et.*— C. *Auris suscipit, memoria retinet.*

91. A. P. H. D. (II, 41.)

92. Nusquam deveniet qui, quot videt, sequitur calles.

XXXIII.— 93. Omnia omnibus, vel pene adimas; pauperculum ex non ademptis divitem appellabis : est igitur pauperies minoribus ampliores aliorum divitiæ. [Felicitas et infelicitas ex comparatione, non secundum se sunt.] Si nemo plus minusve alio possideat, jam hæc nihil sunt; ex invidia igitur paupertatis nomen profectum.

94. Non essemus pauperes, si nesciremus quid esset paupertas.

95. Nescire quid sit paupertas, optimus est ad summas divitias progressus.

96. Non est miser, nisi qui se esse credit.

97. Vis fieri dives? Nil cogitando tibi addas, sed aliis demas.

XXXIV. — 98. Ex minimis morum sumere signa licet.

92. **A. P. C. F. H. D.** (V, 103; VI, 49, 51.) — *μ. Devenit.*

93. **A.** *Ampliores minorum aliorum* (*mĩor'* ubi perperam edd. *miorum*). — **P.** *Non ex ademptis... minoribus ampliores aliorum... aliis possidet... nomen paup. prof. est.* — **C.** verba *felicitas...* usque ad *se sunt* sola retinuit.

92. Comment arriver si l'on s'engage dans tous les chemins?

XXXIII. — 93. Enlevez à tous les hommes tous leurs biens ou presque tous leurs biens : ce que vous laisserez à un homme très-pauvre lui méritera le nom de riche. La pauvreté des uns ne tient donc qu'à la supériorité de fortune des autres. [Bonheur et malheur sont choses relatives et non pas absolues.] Si nul ne possédait plus qu'un autre, il n'y aurait plus ni riche ni pauvre, et c'est de l'envie seule qu'est née l'idée de pauvreté.

94. Nul n'est pauvre, s'il ignore ce qu'est la pauvreté.

95. On est bien près de la vraie richesse, quand on ignore ce que c'est que pauvreté.

96. Nul n'est malheureux, s'il ne croit l'être.

97. Veux-tu devenir riche? Sans ajouter à tes biens par la pensée, diminue ceux des autres.

XXXIV. — 98. Les moindres indices suffisent à déceler un caractère.

94. **A. P. C.** — **H. D.** (V, 103.) *Quid est.*
95. **A.** — **H. D.** (V, 103.) *Quid est.* — **P.** omissis pluribus verbis : *Nesciens quid sit optimus ad summa progressus.*
96. **A. F. H.** — **P.** omittit *se.* — **C.** *Qui se miserum putat.*
97. **A. C.** — **P.** *Esse dives,* sed in margine *fieri.*
98. Sic pentameter versus in **A.** et **C.** — **P.** *Licet signa.*

XXXV.— 99. Dum vulgus colat justitiam, nil interest utrum vera prædices.

100. Timorem mortis vulgo non demi, sed augeri, uti expedientius, oportet.

101. Multa scit sapiens, quæ cum nemine contulit.

102. Ex meditato non duceris in causam.

103. Lingua mente cuique nocentius est.

104. Non rimaberis viscera ad videndum quid senseris.

105. Ad mores et opiniones audientium prudens vocem formabis.

XXXVI. — 106. In singulis excellere et nullum profiteri, tam laudabile quam difficillimum est.

107. Innatum est cuique suis bonis gloriari; differt autem quod sapiens apud se, imperiti in publico.

108. Dignus est decipi qui, cujus rei auctor, ejus et laudator est.

99. A.—P. *An vera an falsa prædices*, omisso verbo *justitiam*.
100. A. — P. omisso *vulgo : vel augeri, uti expedit.*
101. A. P. C.
102. C. — A. *Mediato.* — P. *Præmeditato.*
103. A. — C. *Est nocentius.* — P. *Nocentior est.*
104. A. — P. C. *Sentias.*

XXXV. — 99. Pourvu que le peuple pratique la justice, peu importe la vérité des enseignements qu'il reçoit.

100. N'ôtez pas au peuple la crainte de la mort; mieux vaut l'augmenter.

101. Le sage ne dit pas tout ce qu'il sait.

102. Nul n'est accusé pour ses secrètes pensées.

103. Nos paroles nous nuisent plus que notre pensée.

104. Ne fouillez pas dans les entrailles des victimes pour y chercher des opinions.

105. L'homme habile sait accommoder ses paroles aux caractères et aux opinions d'autrui.

XXXVI. — 106. Il n'y a pas moins de mérite que de difficulté à exceller en toutes choses et ne se piquer de rien.

107. Tout homme s'enorgueillit de ce qu'il possède; mais le sage en est glorieux avec lui-même, l'insensé avec les autres.

108. Qui loue son propre ouvrage s'expose à de justes déceptions.

105. P. — A. *Formabit.* — C. *Hominum* loco *audientium.*
106. A. — P. C. *Neminem profiteri.* — P. *Quam* (*quia*), hoc quidem verbum ita uncis inclusum.
107. A. — C. *Cuique est.* — P. omittit *est.*
108. A. — C. *Rei est auctor et laudator est.* — P. *Rei est actor et ejus laudator.*

109. Non tam modeste quivis sua miratur quam aliena; hoc autem fit quoniam nemo sibi invidet.

110. Utilissima est propriæ invidiæ mordacitas scribenti publicanda. Quibus scierit facile ignoscendum, id mordacius lima coæquet.

XXXVII. — 111. Imperitiæ signum est, quod difficillimum est, exigere cito fieri.

112. Nunquam illi ars proderit, cui non primum profuit exercitatio.

XXXVIII.— 113. (*In lib. Antiquitatum.*) Nulla jactura gravior est scienti, quam temporis.

114. Se utitur, qui tempore.

115. Non vivit quicum bene agitur si vivat: (*In lib. Antiquitatum.*) vita non sui causa fit; sed ut ea præclarum aliquid fiat. Viatores non eunt, ut eant.

109. **A. C. H. D.** (V, 121.) — **P.** *Quis sua miratur ut aliena.* — **F.** priorem sententiæ partem solam retinuit.

110. **A.** et **C.** *Scribendi.* — **C.** *Propria. Si erit.* — **A.** *Coæquat.* — **P.** in ed. Devit., § 121 : *Utilissima est propria invidere.* § 122: *Mordacitas scribenti publicanda; quibus si erit facile ign. est, id mord. linguata coæquet.*

111. **A. H. D.** (V, 94.) — **C.** *Fieri cito.* — **P.** *Ut cito fiat.* — **F.** *Ex. q. diff. est c. f.*

109. Personne ne fait si bon marché de ses avantages que de ceux d'autrui ; cela vient de ce que personne ne se porte envie à soi-même.

110. A qui écrit pour le public, rien n'est plus utile qu'une sévérité qui ne se pardonne jamais : plus on peut compter sur l'indulgence, moins il faut y recourir.

XXXVII. — 111. L'inexpérience ignore les difficultés et s'irrite des retards.

112. Les règles de l'art sont inutiles à quiconque n'a réussi d'abord par ses propres efforts.

XXXVIII. — 113. Pour le sage nulle perte plus regrettable que celle du temps.

114. User du temps, c'est user de soi-même.

115. Qui se contente de vivre ne vit pas ; nous ne naissons pas pour vivre, mais pour faire de la vie un noble usage. Les voyageurs ne marchent pas pour marcher.

112. **A. C. V.** — **P.** *Cui primum non.*

113. **A. V. H.** — **C.** *Scienti gravior quam temperies.* — **P.** *Est scienti gravior.*

114. Hanc sententiam **P.** præcedenti, **A.** sequenti annectit.

115. **A.** — **P.** *Cum quo,* omittens *si vivat.* — **C.** Hæc tantum retulit verba : *Viatores non eunt ut eant.* — **F. H. D.** (V, 142; VI, 31.) *Viat. non eunt ut eant ; sic et vita... fiat.* — ς. β. *Ut in ea.*

XXXIX. — 116. Ad quod niti socordia non patitur, id otiosi votis sibi attribuunt.

117. Ex illaborato maxima attingere desiderat omnis otiosus.

118. Inertes ad quæ niti nolunt votis inhiant.

XL. — 119. Sic diligendi sunt amici, ut nos nobis odio haberi posse putemus, si amicos.

120. Ex assiduitate commorandi languet amicitiæ desiderium.

XLI. — 121. Ne bonus sit quærit, qui otii causas sectatur.

122. Qui in magnis excellit, invitus etiam laudabitur.

123. Nunquam ad summa tendentem laus frustrata est.

XLII. — 124. Hereditarium putes quidquid audisti, lucrum autem quæ inveneris.

116. A. C. — P. omittit *sibi*.
117. C. — A. *Maxime*.
118. P. C. *Ad quod*. — A. manifesto errore *votius*. — C. Manifestissime *nolunt*; edd. *volunt*.
119. Devit. *Sic dil. sunt am., ut nos nobis odio hab. put., si amicos ex ass.*, etc... — In P. interpunctio ista est:... *putemus. Si amicos. Ex assiduitate...* — A. *Ut (non eos) nos nobis... sed amicos:* hæc autem quæ uncis inclusimus in P. desunt et adititia videntur.

XXXIX. — 116. Nous nous arrogeons dans nos rêves ambitieux ces mêmes biens que nous n'avons pas le cœur de conquérir par nos efforts.

117. Le paresseux voudrait réaliser sans peine les plus grands projets.

118. Le paresseux souhaite toujours sans vouloir agir.

XL. — 119. Aimons nos amis avec la pénsée que nous ne pouvons cesser de les aimer sans nous haïr nous-mêmes.

120. Un commerce continuel ôte à l'affection sa vivacité première.

XLI. — 121. Chercher sans cesse des raisons pour ne rien faire, c'est craindre de devenir meilleur.

122. Le vrai mérite ne peut échapper à la gloire.

123. La gloire ne fait jamais défaut à qui sait s'en rendre digne.

XLII. — 124. Apprendre des autres, c'est recueillir un héritage; trouver soi-même, c'est faire un gain.

120. A. C. — Nec P. aliter; sed Devit *langueat*, hanc sententiam perperam cum præcedenti conjungens.

121. A. V. F. — C. *Otii sec. causas.*

122. A. C. V. F. H. D. (V, 174; VI, 69.) — P. *Qui magis exc., etiam in vitiis laud.*

123. A. C.

124. A. — C. *Quod invenisti.* — P. in ed. Devit.: *Quodcumque aud., quidquid inv.*

125. Inventores laudat, qui alienis gloriatur.

126. Non strenuum appellabis negotiatorem, qui in nullo rem auxit; nec ego hunc philosophum, qui nil invenit.

127. Sic audita meminisse magni ducimus, ut si, nos magnis ortos atavis, præclarum putemus.

128. Nihil laudabile quod cuique est possibile.

XLIII. — 129. Non est felicitas quæ secum recipit miseriam; [non ergo felicem faciunt divitiæ.]

XLIV. — 130. (*In libro Antiquitatum.*) Adulationis est specimen, quum laus postulationem præcessit.

XLV. — 131. A peritis non observandorum plurima imperitiæ debentur.

125. P. C. — A. *In alienis.*
126. A. — P. omittit *hunc.* — C. *Ego habeo phil.*
127. A. — P. *Eos magnis athavis præclaros putemus.* — C. omittit *magni.*
128. P. — A. C. V. *A quolibet est posse.* — V. *Nihil est laudabile.*
129. Sic A.; C. etiam, mutato ordine verborum. — P. *Non*

125. C'est louer l'esprit des autres que se faire gloire d'idées empruntées.

126. Est-ce un habile marchand que celui qui n'a point accru sa fortune ? Appellerons-nous philosophe celui qui n'a rien trouvé ?

127. Il n'y a pas plus de mérite à se rappeler les leçons des autres qu'à descendre d'illustres ancêtres.

128. Nul mérite à faire ce que tout le monde peut.

XLIII. — 129. Ce qui admet un mélange de maux n'est point le bonheur ; [donc les richesses ne rendent point heureux.]

XLIV. — 130. Louanges que suivent les prières ne sont que flatteries.

XLV. — 131. Il est bien des préjugés que le sage doit entretenir chez le vulgaire, sans s'y soumettre lui-même.

sunt ergo felices divitiæ. Hæc autem posterior sententiæ pars in **H. D.** (VI, 126.) desideratur.

130. **A.** *Postulatione.* — **P.** *Spectamen.* — **A. C. H. D.** (V, 169.) α. μ. (in cod. Vic.) *Specimen.* — μ. in cod. Par. ς. *Species.* — **A. P. C.** *Præcessit.* — **H. D.** *Præcedit.*

131. **A.** *Observantorum.* — **P.** *A peritis non observantorum philosophia. Imperite debentur. In iis...*

XLVI.— 132. In his excellere, quæ nemo novit, pulcherrimum est in sciente miraculum.

133. Gloria est scientis stupor ignorantium.

XLVII. — 134. Quod experimentum docuit, scripto recognoscitur; quod usu non est compertum, ex scripto non est facile.

135. Quod fieri facile est, dictum intelligi facillimum.

XLVIII. — 136. Non quæcumque possit, sed quæ debeat, demonstrator ad expositionem annectat.

137. Non tam quæ prosunt, quam quæ attineant, considerentur.

XLIX. — 138. Citra perfectionem omne est principium.

L. 139. Ultra veritatem est qui in planis quærit offendiculum.

132. C. — A. *Insciente.* — P. in ed. Devit. ubi hæc sententia præcedenti annectitur : *In iis exercere, quæ nemo novit.* § 129 : *Pauci pulcherrimum est in sciente mir.*

133. A. C. F. — P. *Admirantium.*

134. C. — A. *Non compertum*, omisso *est.* — P. in ed. Devit. *Ex usu non est. Nostro* pro *non.*

XLVI. — 132. Plus une science est ignorée, plus on admire ceux qui y excellent.

133. L'étonnement des ignorants fait la gloire des savants.

XLVII. — 134. Ce que nous savons par l'expérience, nous le retrouvons aisément dans les livres; mais ce qu'elle ne nous a pas appris, il est difficile que les livres nous l'enseignent.

135. Ce qui est facile à faire est facile à comprendre.

XLVIII. — 136. Il faut, quand on démontre, mesurer ses développements moins sur sa fécondité que sur les besoins de sa thèse.

137. Il faut considérer l'utilité moins que l'à-propos.

XLIX. — 138. Ce qui commence est loin de la perfection.

L. — 139. Chercher des difficultés dans ce qui est simple, c'est aller au-delà de la vérité.

135. A. *Dictu.* — P. *Demum* loco *dictum.*
136. A. C. — P. *Ad lectorem lector adducat.*
137. A. — C. *Prosint, sed quæ adtineant consideret.* — P. *Non tantum quæ prosunt, sed quæ attineant, consideret.*
138. A. P. C.
139. A. — C. *Quæret.* — P. *In paucis off. quærit.*

140. Quum verum subdolæ excedunt disquisitiones, et interminatæ, inefficaces, contentiosæ et nil proficientes sunt sapientibus, tum pulcherrima sunt spectacula.

LI. — 141. Contemnendi sunt ineruditorum contemptus, si ad summa vis progredi.

142. (*In libro Moralium.*) Multi laudem amittunt quoniam ipsi eam de se prædicant.

143. Hoc uno modo sapiens se laudat, quæ in ipso apparent bona, in aliis admirando.

LII. — 144. Præclare cum illo agitur qui non mentiens dicit quod ab Aristotele responsum est sciscitanti Alexandro, quo docente profiteretur se scientem : rebus, inquit, ipsis, quæ non norunt mentiri.

LIII. — 145. Prudenti disquisitio ignotorum tanto jucundior quanto subtilior est.

146. Desiderata non habita magni fiunt, habita vilescunt.

140. A. *ē sunt specula*, ubi delendum esse *ē* additum infra punctum satis significat (*Voy.* N. de Vailly, *Eléments de Paléographie*, vol. I, p. 695). — Edd. autem : *hæc, enim.* — P. in ed. Devit., § 145 : *Quum viam subdole... et cont. sunt.* § 146 : *Sap. tum pulch. spectacula sunt.* — P. *Disquisitores.*

141. A. C.— H. D. (V, 83 et 172.) *Si vis ad summa progredi.*

142. A. H. — P. *Quum de se eam præd.* — C. *Eam deprædicant.* — D. (V, 174.) in ed. Duac. : *Quando ipsi*; in cod. Par. et α. *Quum ipsi.*

140. Les artifices d'une subtilité qui va au-delà du vrai, les discussions interminables, stériles, épineuses, sans profit pour le sage, voilà de brillants spectacles aux yeux des ignorants.

LI. — 141. Qui aspire à la vraie sagesse, doit dédaigner les mépris des ignorants.

142. Souvent, en se donnant des éloges, on perd ceux qu'on mérite.

143. S'il arrive au sage de faire son propre éloge, c'est seulement en louant chez les autres les qualités qui brillent en lui.

LII. — 144. Heureux qui peut sans mentir dire de lui-même ce qu'Aristote répondait à Alexandre : Ma science, je la dois à un maître qui ne peut mentir, je la dois à la nature.

LIII. — 145. Plus une recherche exige de pénétration, plus elle a d'attrait pour le savant.

146. Chose désirée vaut plus que son prix ; chose possédée perd le sien.

143. **A.** — **C.** *Hoc uno se modo... quæ in se bona app... bona in aliis adm.* — **P.** *Hoc modo... in se... laudando.* — **H. D.** (V, 174.) *Prædicando.*

144. **A.** — **P.** *Noverunt*, et hanc sententiam in duas dividit quarum altera (§ 149.) incipit verbis *ab Aristotele.*

145. **A.** *Tam, quam.* — **P.** *Prud. disq. tam juc. quam subt. notione ignotorum.*

146. **A. C. V. H. D.** (V, 119.) — **P.** *Desideria.* — **F.** *Magni sunt pretii.*

147. [Imperitis improbabile, sed verum :] Nil disquirenti, nil perfecte notum.

148. Auditis, non disquisitis, gloriari in nullo laudabilius, quam si, cervo a venatore tibi dato, egregie a te aliquid factum putes.

149. Utile, sed inglorium est, ex illaborato in alienos succedere labores.

150. Alienum est quod auditur.

LIV. — 151. Sic studendum, ut propter id te putes natum.

LV. — 152. Sui dominus est qui se philosophiæ mancipavit; [Qua nil jucundius;] [Quod æque incertum inexperienti quam et certum experto.]

147. P. in ed. Devit., § 152 : *Imperitis improbabile, sed verum disquirenti.* § 153 : *Nil perfecte notum est.* — C. Rectius quidem : *Imperitis improbabile, sed verum : nil disquirenti, nil perfecte notum.* — Prior sententiæ pars deficit in A. et addititium aliquid eam facile crediderim. — A. *Perficere.*

148. P. C. — A. *Quum in cervo.*

149. A. H. *Ingloriosum.* — C. D. (V, 142.) *Inglorium.*

147. Qui ne sait rien par soi-même ne sait rien.

148. Tirer vanité des idées que l'on doit à autrui, c'est ressembler à celui qui croit s'être signalé quand il rapporte le gibier qu'un autre a tué.

149. Il y a du profit, mais nulle gloire, à recueillir sans travail le fruit des labeurs d'autrui.

150. Écouter, c'est emprunter.

LIV. — 151. Il faut étudier comme si l'étude était le but unique de la vie.

LV. — 152. Il n'y a de vraie liberté que sous le joug de la philosophie.

150. **A. P. C.**

151. **A. C** — **P.** hanc cum præcedenti conjungens : *Sic stupendum est, ut propter id natum putes.*

152. **A.** —Hæc autem addititia, quæ uncis inclusi, deficiunt in **C.**, et sic corrupta in **P.** occurrunt : *Quia jucundius est quod æque justum experienti, quam quum ex perito est.*

153. Pro amico sæpe mori expedit.

154. Iniquissimum est, bono publico derelicto, amare solum se.

155. *Varro in sententiis libro septimo :* Valde autem tristantur anima et corpus, ad sui separationem, et hoc propter naturalem et intimam quam ad se habent unionem.

156. *Varro in sententiis, libro sexto :* In nullo avarus bonus, sed in se semper pessimus.

153. Quæ sequuntur sententiæ in Matthiæ Farinatoris *Libro Moralitatum* occurrunt.

NOTES.

I. — 1. Cette opinion, que l'on trouve déjà chez Héraclite, fut admise par toute l'école stoïcienne ; elle pensait que l'immortalité était la seule différence entre Dieu et l'homme, et qu'à part cette infériorité de sa nature le sage était égal, ou même supérieur aux dieux. *Voy.* Cicéron, *de Nat. Deor.*, II, c. 61 : « Par et similis Deorum, nulla re nisi immortalitate, quæ nihil ad bene vivendum pertinet, cedens cœlestibus. » — Et Sénèque, *de Provid.*, c. 1 ; *Epist.* 73 ; surtout *de Const. Sap.*, c. 8 : « Sapiens vicinus proximusque Diis consistit, excepta mortalitate, similis Deo. » — Saint Augustin, dans la *Cité de Dieu* (VI, 8), reproche à Varron d'avoir dit que toute nature est Dieu, que l'homme est Dieu : « Non tamen omnis natura Deus est ; quia et hominis, et pecoris, et arboris, et lapidis utique natura est, quorum nihil est Deus. »

2. Cf. § 100.

3. Varron semble ici blâmer l'opinion d'Héraclite et de quelques stoïciens qui regardaient la vie comme un mal ; mais il ne craindra pas d'emprunter leur langage pour détacher le vulgaire des choses de la vie : car, suivant lui, on doit considérer l'utilité pratique et non la vérité des opinions que l'on présente au peuple. *Voy.* à ce sujet les Séries II, XIX, XXVI, XXXV, et spécialement le § 99.

4. Cf. Cicéron, *de Senect.*, § 4 et 5.

6. Tantôt l'école stoïcienne accorde au moins à l'âme du sage une immortalité temporaire, tantôt elle affirme que toute âme périt avec le corps (*Voy.* la *Theologia physica stoic.* de d'Ansse de Villoison, p. 557, à la suite de l'éd. de Cornutus, donnée par M. Osann; Gotting. 1844.) —Quand vient la mort, disaient les partisans de cette dernière opinion, nous cessons d'être ; dès lors comment la redouter ? ne nous est-elle pas déjà connue ? Nous n'avons pas plus à craindre le néant qui suit la vie que nous n'avons souffert de celui qui la précéda : « Ego mortem diu expertus sum. — Quando, inquis ? — Antequam nascerer. Mors est non esse... hoc erit post me, quod ante me fuit. Si quid in hac tormenti est, necesse est et fuisse antequam prodiremus in lucem... in hoc erramus quod mortem judicamus sequi, quum illa et præcesserit et secutura sit. » Ces paroles de Sénèque (*Epist.* 54) sont comme le commentaire de cette pensée de Varron et de la suivante. — Rien d'étonnant qu'après avoir méconnu l'immortalité, Varron ait autorisé le suicide : « Mala sunt tormenta atque cruciatus corporis ; et tanto sunt pejora, quanto potuerint esse majora ; quibus ut careas, ex hac vita fugiendum est. » (August., *de Civ. Dei,* XIX, 4.)

II. — 8. Varron reproduira sous plusieurs formes ce conseil qu'il donne au sage de renfermer ses pensées en lui-même et de se conformer aux usages et aux coutumes du plus grand nombre. (*Voy.* § 9, 10, 59, 101, 105.) — Ici encore il est fidèle aux préceptes de son école. *Voy.* sur cette idée des stoïciens, Sénèque, *Epist.* 5, 18, 103, et M. Ravaisson, *Essai sur la métaph. d'Aristote*, 2e vol., p. 215.

9. Penser autrement que les autres, c'est consentir à

passer pour un insensé, comme le montrait Varron en deux passages d'une de ses *Satires ménippées* (éd. Œhler, p. 121, *Eumenides*) : « Vix vulgus confluit, non Furiarum, sed puerorum atque ancillarum, qui, omnes me bilem atram agitare clamitantes, opinionem mihi insaniæ meæ confirmant. — Forenses decernunt, ut Existimatio nomen meum in insanorum numerum referat. » On y lisait aussi (ib. p. 120) : « Nam ut arquatis et lutea quæ non sunt et quæ sunt lutea videntur, sic insanis sani et furiosi videntur esse insani. » — M. Quicherat a déjà rappelé ces vers où Horace emploie la même forme (*Sat.* I, 4, 142) :

Ac veluti te
Judæi cogemus in hanc concedere turbam.

III. — 11. Publius Syrus a dit : « Hæredis fletus sub persona risus est. »

IV. — 12. *Voy.* Sénèque, *de Benef.* VI, c. 7, suiv.

13, 14, 15. *Voy.* ib. II, init. — Nous lisons dans la traduction de Vincent de Beauvais : « Cellui donne une fois qui est prié, et qui n'est prié donne deux fois. »

16. *Voy.* ib. I, c. 1, § 10 : « Demus beneficia, non fœneremur ; » et IV, init.

17. *Voy.* ib. I, c. 5, suiv., et *Epist.* 81, § 4.

V. — 18. C'est l'opinion des stoïciens ; *Voy.* Sénèque, passim, et M. Ravaisson, *Essai sur la métaph. d'Aristote,* 2e vol., p. 214. — *Voy.* saint Augustin qui fait connaître dans sa *Cité de Dieu* (XIX, 3) les idées de Varron sur le souverain bien.

19. Cf. § 82. Est-il besoin de noter que c'est une idée toute stoïcienne ?

VII. — 22. Vincent de Beauvais (*Spec. doctr.* VI, 47.) rapproche de cette pensée deux passages d'ouvrages

qu'on attribuait à Sénèque : « Non te moveat dicentis auctoritas, nec quis sed quid dicat intendito (*de Quat. virt.*). » — « Verba rebus, non personis æstimanda sunt (*de Moribus*). » — *Voy. Epist. ad Lucil.* 12 : « Non quid dicatur æstimant, sed a quo. »

23. Cf. § 51, 140.

24. Cf. § 53, 67, 68.

25. Cf. § 44, 45.

26. La science suppose surtout l'effort personnel ; mais la défiance de nous-mêmes le rend impossible, et nous met sous la dépendance d'autrui. Cf. § 44.

27. Cf. § 84, 85.

30. Cf. § 124; et Sénèque, *Epist.* 64 : « Faciamus ampliora quæ accepimus ; major ista hereditas a me ad posteros transeat. »

VIII. — 31. Cf. § 138. Rapprochez de ces sentences Sénèque, *Epist.* 66 : « Quid accedere perfecto potest? nihil ; aut perfectum non erat, cui accessit... Crescere posse, imperfectæ rei signum est. » Les stoïciens établissaient ainsi que la vertu n'a pas de degré et ne peut ni croître ni décroître. (*Voy.* M. Ravaisson, *Essai sur la métaph. d'Aristote*, 2e vol., p. 206.)

IX. — 32. *Voy.* Cicéron, *de Amic.* et Sénèque, *Epist.* 3.

33. Cette sentence rappelle un fragment de Varron, conservé par Servius, *ad Eneid.* VII, 601 : « Varro vult morem esse communem consensum omnium simul habitantium, qui inveteratus consuetudinem facit. »

X. — 34, 35. Deux vers des *Satires ménippées* (éd. Œhler, p. 104, περὶ ἡδονῆς) sont un beau développement de ces sentences stoïciennes :

> Unam virtutem propriam mortalibu' fecit,
> Cetera promiscue voluit communia habere.

36. L'idée de la grande cité du monde est due aux cyniques et fut acceptée par tous les stoïciens : « Hominem esse censebant, quasi partem quamdam civitatis, et universi generis humani, » dit Varron dans les *Académiques* de Cicéron (I, § 12.) — Dans les *Satires ménippées* (éd. Œhler, p. 110, *Dolium aut seria.*) il appelait le monde la vaste demeure de l'homme : « Mundus domus est maxima homuli. » Un autre fragment (ib. p. 231, *Virgula divina*) marque l'indifférence du sage pour les biens et les maux extérieurs : « Non quærenda est homini, qui habet virtutem, pænula in imbri. » — M. Devit a déjà rapproché de cette sentence 36 le passage suivant de Sénèque (*Cons. ad Helv.*, c. 8) : « Adversus ipsam mutationem locorum, detractis ceteris incommodis, quæ exilio adhærent, satis hoc remedii putat Varro doctissimus Romanorum, quod quocumque venimus, eadem rerum natura utendum est. »

37. Citons ce fragment des *Satires ménippées* (éd. Œhler, p. 129, περὶ τύχης) qui peut être rapproché de cette sentence et de la suivante : « Sapiens et bonum ferre potest modice, et malum fortiter aut leviter. »

38. « Le commun délaisse à pleur tout ce qu'il reçoit à joie, » dit le traducteur de Vincent de Beauvais.

XI. — 39. Cf. § 151, et Sénèque, *Epist.* 73, § 3. — Cicéron, dans les *Académiques* (I, § 7), fait dire à Varron : « Totum igitur illud philosophiæ studium mihi quidem ipse sumo, et ad vitæ constantiam, quantum possum, et ad delectationem animi ; nec ullum arbitror, ut apud Platonem est, majus aut melius a diis datum munus homini. » — Aulu-Gelle (XV, § 19) nous a conservé ce joli passage des *Satires ménippées* (éd. Œhler, p. 190, περὶ ἐδεσμάτων) : « Si, quantum operæ sumpsisti, ut tuus pistor

bonum faceret panem, ejus duodecimam philosophiæ dedisses, ipse bonus jampridem esses factus. Nunc illum qui norunt volunt emere millibus centum, te nemo centussis. » — Varron avait composé un traité *de Cultu Deorum*.

40. Cf. § 62.—Saint Augustin, dans la *Cité de Dieu*, cite ces passages du *de Philosophia* où Varron exprimait les idées qu'il devait à son maître Antiochus : « Ex tribus porro illis vitæ generibus, otioso, actuoso, et quod ex utroque compositum est, hoc tertium sibi placere asseverant (XIX, 3). » — « Partim *erudito otio*, partim *necessario negotio*, alternantia vitæ suæ tempora tribuerunt (ib. 1). »

XIII. — 44. Cf. § 124, 127, 149, 150; et Sénèque, *Epist.* 33, où il blâme ce qu'il appelle *Memoria stare*, § 8 : « Memoriam in alienis exercuerunt; aliud autem est meminisse, aliud scire. Meminisse, est rem commissam memoriæ custodire; at contra scire, est et sua facere quæque, nec ab exemplari pendere et toties respicere ad magistrum. Hoc dixit Zeno, hoc Cleanthes. » — Rappelons-nous qu'aux yeux des stoïciens la science suppose toujours l'effort, la *tension* volontaire de l'âme. (*Voy.* M. Ravaisson, *Essai sur la métaph. d'Aristote*, 2e vol., p. 179.)

XIV. — 46. Cf. Sénèque, *Epist.* 6 : « Longum iter est per præcepta, breve et efficax per exempla. »

47. Nous lisons dans le *de Lingua latina* (X, § 75) : « Pleræque definitiones, re incognita, propter summam brevitatem, non facile perspiciuntur, nisi articulatim sint explicatæ. »

XV. — 49. Cf. Sénèque, *Epist.* 33, fin.

50. Cette *facilitas intelligentiæ*, c'est peut-être la *celeritas ad discendum* que les stoïciens rangeaient avec la

mémoire parmi les biens que l'âme doit à la nature. *Voy.* les paroles de Varron dans les *Académiques* de Cicéron, I, § 20.

51. Cf. § 23, 140.

XVI. — 53. Cf. § 24, 67, 68. Nous trouvons dans Sénèque une forme analogue : « Eum elige adjutorem, quem magis admireris quum videris, quam quum audieris. » *Epist.* 52.

XVII. — 56. M. Devit a déjà rapproché de cette sentence un passage du *de Re rustica* (II, 1) : « Nemo omnia potest scire. »

XVIII. — 58. Rapprochez ce fragment de Varron (ed. Bipont., p. 321) : « Magnum est enim, ut Ariston scribit, in primordio puerili, quemadmodum incipiat fingi ; ad id quasi evadat ; » et un passage d'un livre des *Logistorici*, le *Catus aut de liberis educandis*, passage conservé par Aulu-Gelle (IV, 19). — La fin de cette sentence rappelle les vers d'Horace (*Epist.* I, 2) :

> Quo semel est imbuta recens, servabit odorem
> Testa diu.

XIX. — 59. Cf. Série II et § 72, 101, 105.

XX. — 60. Cf. § 76, 77, 144. Rapprochons de ces pensées les paroles de Sénèque : « Sapientia non est in litteris ; res tradit, non verba (*Epist.* 88, § 28) ; philosophia non in verbis, sed in rebus est » (*Epist.* 16, § 3); et rappelons-nous que les stoïciens ne reconnaissaient d'autre source de la vérité que la *représentation compréhensive de l'objet en lui-même et tel qu'il est*, κριτήριον τῶν πραγμάτων (Diog. Laërt. VII, 46). C'est ce que pensait aussi Antiochus d'Ascalon, l'un des maîtres de Varron : « Visum illud verum esse impressum et effictum ex eo unde

esset, quale esse non posset ex eo unde non esset. » (*Voy.* ma thèse sur Antiochus, p. 41.) Aussi Varron dit-il dans les *Académiques* de Cicéron, I, § 41 : « Visis non omnibus adjungebat fidem (Zeno), sed iis solum, quæ propriam quamdam haberent declarationem *earum rerum, quæ viderentur.* »

61. *Voy.* sur le mot *monumentum* le *de Ling. lat.*, VI, 45, et comparez un passage de Sénèque sur le travail et la lecture, *Epist.* 81, init.

XXI.—62. Cf. § 40, 131, et Sénèque, *Epist.* 15, § 5.— Cicéron dit dans les *Académiques* (I, § 2) : « Silent enim diutius musæ Varronis, quam solebant : *nec tamen istum cessare,* sed celare quæ scribat existimo ; » et plus loin, (§ 3) en parlant du *de Lingua latina* que composait alors Varron : « Audivi e Libone nostro... *non te ea intermittere,* sed accuratius tractare, nec *de manibus unquam deponere.* Il appelait Varron πολυγραφώτατος (*ad Attic.* XIII, 32). — Saint Augustin a dit de notre auteur : « Tam multa legit, ut aliquid ei scribere vacasse miremur ; tam multa scripsit, quam multa vix quemquam legere potuisse credamus. » *De Civ. Dei,* VI, 2.

XXIII. — 67, 68, cf. § 24, 53.

XXVI. — 72, cf. 59.

XXVII. — 73. De cette pensée et de la suivante on peut rapprocher deux passages du *de Lingua latina*, V, § 5; VIII, § 25.

XXIX. — 76, 77. Cf. § 60, 144.

78. Cf. § 139.

XXX. — 79. *Voy.* Sénèque, *Epist.* 88, § 28 : « Magna et spatiosa res est sapientia. »

XXXI. — 80. Les sentences de cette Série sont encore

de celles qui marquent l'attachement de Varron aux idées stoïciennes.

82. Cf. § 19. Sur l'inconstance de la fortune, nous pouvons citer ce fragment des *Satires ménippées* (éd. Œhler, p. 157, περὶ ἀρχῆς) :

> Nemini fortuna currum a carcere intimo missum labi
> Inoffensum per æquor candidum ad calcem sivit.

XXXII. — 84, 85. Cf. § 27.

86. Sur cette pensée et la suivante, *Voy.* Sénèque, *Epist.* 2.

88, 92. *Voy.* Sénèque, *Epist.* 2 : « Nusquam est, qui ubique est; *Epist.* 45 : qui, quo destinavit, pervenire vult, unam sequatur viam, non per multas vagetur; non ire istud, sed errare est. »

XXXIII. — 93. Sur l'étymologie du mot *paupertas*, *Voy. de Ling. lat.*, V, 92, et un fragment de l'ouvrage de Varron *de Vita pop. rom.*, ed. Bip., p. 237 : « Pecunia quæ erat parva, ab ea paupertas dicta. » — Antipater de Tarse avait déjà dit que la pauvreté n'existe que par privation, κατὰ στέρησιν, *per detractionem*, *per orbationem* : « Paupertas est, non quæ pauca possidet, sed quæ multa non possidet; ita non ab eo dicitur, quod habet, sed ab eo, quod ei deest. » Sénèque, *Epist.* 87, § 35. — Toutes les pensées de cette Série XXXIII ont un caractère stoïcien, et l'on pourrait leur comparer grand nombre de fragments des anciens stoïciens ou de passages de Cicéron et de Sénèque.

94. Rapprochez de cette sentence un fragment des *Satires ménippées* (éd. Œhler, p. 94, περὶ φιλαργυρίας) : « Etenim, quibus seges præbeat domum, escam, potionem, quid desideremus ? »

95. Voyez parmi ces mêmes fragments (éd. Œhler, p. 97, περὶ γενεθλιακῆς) les vers suivants :

> Non fit thesauris, non auro pectu' solutum,
> Non demunt animis curas ac religiones
> Persarum montes, non atria diviti' Crassi.

et Sénèque, *Epist.* 62 : « Brevissima ad divitias, per contemptum divitiarum, via est. »

96. *Voy.* Sénèque, *Epist.* 78, § 12 : « Ad opinionem dolemus : tam miser est quisque, quam credidit. » — Les trois dernières sentences sont ainsi traduites dans la *Mer des Hystoires :* « Nous ne serions point poures, se nous ignorions quelle chose est poureté ; car l'ignorance d'icelle est grant chemin pour parvenir aux haultes richesses. Nul n'est malheureux, s'il ne le cuide estre. »

XXXIV.— 98. *Voy.* Sénèque : « Argumentum morum ex minimis quoque licet capere... » *Epist.* 52, § 11, 12. — Parmi les *Logistorici* de Varron figurait un livre *de Moribus.*

XXXV.— 99. Cf. § 3, 100, 101 et la Série II. Ces sentences sont peut-être celles qui rappellent le mieux l'esprit et les opinions personnelles de Varron. *Voy.* les nombreux passages de la *Cité de Dieu* où saint Augustin cite les *Antiquités divines* : « Dicebat, de religionibus loquens, multa esse vera, quæ non modo vulgo scire non sit utile, sed etiam, *tametsi falsa sunt*, aliter existimare populum expediat (IV, 31). » — « Expedire existimat falli in religione civitates (IV, 27). » — Des trois sortes de théologie qu'il admettait, l'une physique, l'autre poétique, la troisième civile, Varron voulait que le peuple ignorât les deux premières : « Ea quæ scribunt poetæ, minus esse quam ut populi sequi debeant ; quæ autem

philosophi, plusquam ut ea vulgum scrutari expediat (VI, 6). »

100. Cf. § 2. Remarquez dans les fragments de Varron, cités à la note précédente, l'emploi constant du mot *expedire*.

101. Cf. Série II et § 59, 105.

104. Cette sentence rappelle les paroles de Socrate dans les *Entretiens mémorables* de Xénophon. Varron se sépare ici des stoïciens, et blâme la divination comme le faisait Cicéron.

XXXVI. — 106. Rapprochez de cette Série XXXVI les § 142, 143.

108. *Voy.* dans le *de Benef.* de Sénèque (I, c. 1, § 2) cette même expression : « Dignus est decipi, qui de recipiendo cogitavit, quum daret. »

109. Cette complaisance que nous avons pour nous-mêmes fait dire à Varron dans les *Satires ménippées* (éd. Œhler, p. 161, *Modius*) : « Omnes videmur nobis esse belli, festivi, saperdæ, cum simus σαπροί. »

110. Varron, dans les *Académiques* de Cicéron (I, § 2), dit en parlant du *de Lingua latina :* « Quæ et sunt magna sane, et *limantur a me politius*. »

XXXVII. — 112. Faire dépendre et la science et la vertu de l'effort, de la *tension* de l'âme, c'est l'idée dominante du stoïcisme ; les cyniques déjà recommandaient de s'exercer et de *peiner* (*Voy.* Sénèque, *Epist.* 94, § 47, et M. Ravaisson, *Essai sur la métaph. d'Aristote*, 2e vol., p. 118, suiv.)

XXXVIII. — 113. Rapprochez de cette Série XXXVIII, le § 121, et Sénèque, *Epist.* 1.

115. De même Sénèque : « Vivit is qui se utitur. » *Epist.* 60.

XL. — 119. *Voy.* Juste Lipse qui expose les opinions des stoïciens sur l'amitié (*Manud. ad stoic. phil.*, lib. III, 16), et saint Augustin qui analyse le *de Philosophia* de Varron (*de Civ. Dei*, XIX, 3) : « Hanc vitam beatam etiam socialem perhibent esse, quæ amicorum bona propter se ipsa diligat sicut sua, eisque propter ipsos hoc velit quod sibi. »

XLI. — 121. Cf. § 113, suiv.

123. De cette pensée et de la précédente on peut rapprocher un fragment des *Satires ménippées* (éd. Œhler, p. 119, *Eumenides*) : « Quia plus, inquit, merere debet, in quo est virtus ; » et cette sentence conservée par Aulu-Gelle (I, 18) : « Successum fortuna, experientiam laus sequitur. »

XLII. — 124. Comparez à cette Série XLII, la Série XIII et les § 148, 149, 150.

XLIV. — 130. Varron avait écrit contre les flatteurs la *Satire ménippée* intitulée : *Papia papæ*, περὶ ἐγκωμίων (éd. Œhler, p. 180).

131. *Voy.* la note § 99.

XLVIII. — 136. On trouve à la fin du VIIe liv. du *de Lingua latina* (§ 109) une pensée analogue: « Potius jam reprimendum quam procudendum puto esse volumen. Nemo reprehensus qui e segete ad spicilegium reliquit stipulam. »

XLIX. — 138. Cf. § 31. Cette sentence rappelle un fragment de Varron conservé par Aulu-Gelle (XVI, 18) : « Voluptas vel utilitas talium disciplinarum (scil. ὀπτικῆς, κανονικῆς, μετρικῆς) in postprincipiis existit, cum perfectæ absolutæque sunt ; in principiis vero ipsis ineptæ et insuaves videntur. »

L. — 139. Cf. § 78.

140. Cf. § 25, 51. Blâmer les discussions stériles, les vaines controverses, tel était, à ce que l'on pense, le but de deux *Satires ménippées*, intitulées l'une *Armorum judicium* et l'autre Λογομαχία (éd. Œhler, p. 99 et 148).

LI. — 141. On peut rapprocher de cette sentence une fin de vers empruntée aux *Satires ménippées* (éd. Œhler, p. 100, *Bimarcus*) :

Stultos contemnite docti.

142, 143. Cf. Série XXXVI. — Nous lisons dans la *Mer des Hystoires* : « Ceulx qui se louent ne sont point louez d'autruy. »

LII. — 144. Cf. § 60, 76, 77.

LIII. — 146. Citons ici ce fragment des *Satires ménippées* (éd. Œhler, p. 106, *Cras credo, hodie nihil*) : « Quibus instabilis animus ardens mutabiliter avet habere et non habere, fastidiliter inconstanti pectore »

148. Rapprochez de cette sentence et des deux suivantes la Série XLII.

150. Cf. § 44.

LIV. — 151. Cf. 40, 62. Rapprochez de cette sentence un fragment des *Satires ménippées* (éd. Œhler, p. 229, περὶ εὐετηρίας) : « Legendo autem et scribendo vitam procudito. » — Varron, après avoir été quelque temps lieutenant de Pompée en Espagne, se consacra tout entier à ses études et même pendant sa vieillesse composa de nombreux ouvrages. Au milieu de la guerre civile, au moment où César revenait d'Afrique, Cicéron écrivait à Varron : « Quum enim te semper magnum hominum duxi; tum, quod his tempestatibus es prope solus in portu, fructusque doctrinæ percipis eos, qui maximi sunt, ut ea

consideres, eaque tractes, quorum et usus et delectatio est omnibus istorum et actis et voluptatibus anteponenda. Equidem hos tuos Tusculanenses dies *instar esse vitæ* puto; libenterque omnibus omnes opes concesserim, ut mihi liceat, vi nulla interpellante, *isto modo vivere* (*Epist. ad div.* IX, 7). »

LV. — 152. Rappelons que Varron avait écrit un traité *de Philosophia*.

153. J'ai transcrit ici les quatre sentences conservées par Matthias Farinator; mais la dernière est sans doute faussement attribuée à Varron et doit être rapportée à Publius Syrus. *Voy.* les *Comic. lat. reliquiæ* de Ribbeck, Lipsiæ 1855, p. 275.

LISTE

DES OUVRAGES DE VARRON

d'après les manuscrits 1628 et 1629 de la bibliothèque impériale et le manuscrit 849 de la bibliothèque d'Arras.

Il y a quelques années, sir Thomas Phillipps de Middlehill découvrit dans la bibliothèque d'Arras, en tête d'un manuscrit des *Homiliæ in Genesim* d'Origène (n° 849), une liste des ouvrages de Varron et des ouvrages d'Origène, et ses presses répandirent quelques exemplaires de ce texte dont il avait compris toute l'importance.

Cette publication provoqua en Allemagne un remarquable travail qui parut en 1848 dans le *Musée philologique* (1). L'auteur, M. F. Ritschl, montra que cette liste des œuvres de Varron et d'Origène appartenait à une lettre de saint Jérôme à sainte Paule; il en donna comme preuve ces paroles de saint Jérôme lui-même : « *Et quia indicem operum ejus* (*Origenis*) *in voluminibus epistolarum, quas ad Paulam scripsimus, in quadam epistola contra Varronis opera conferens posui, nunc omitto* (2); » il y joignit le témoignage plus

(1) *Rheinisches Museum für Philologie.* Frankfurt am Main.

(2) *De viris illustr.*, c. 54.

explicite encore de Tyr. Rufinus (1) qui cite une partie du texte conservé par le manuscrit d'Arras. Prenant comme objet spécial d'étude la liste des ouvrages de Varron, M. Ritschl réunit tous les témoignages qui nous restent sur ce sujet, discuta toutes les questions de critique qui s'y rapportent et établit ainsi une liste plus complète où figurent cinquante-neuf ouvrages.

En 1855, Don Pitra, successeur et émule des savants bénédictins, publia dans le 3e vol. du *Spicilegium Solesmense* ce texte d'Arras sur lequel sir Phillipps avait attiré son attention. Il l'accompagna de notes sur les écrits de Varron et sur ceux d'Origène; mais il ne connut point le travail de M. Ritschl qui aurait beaucoup abrégé sa tâche, et crut annoncer le premier que les pages qu'il réimprimait n'étaient autre chose que la fameuse lettre à sainte Paule (2).

Cette lettre de saint Jérôme ne nous a pas été conservée seulement par le manuscrit d'Arras, et je l'ai trouvée en tête des *Homiliæ in Genesim* dans deux manuscrits, l'un du douzième et

(1) *Apolog.*, lib. II, c. 20.

(2) Outre saint Jérôme et Rufin, Don Pitra cite Isidore (*Etymol.*, lib. VI, c. 7), auquel il aurait pu joindre Vincent de Beauvais (*Spec. doctr.*, II, 42.). Il transcrit dans ses *Prolegomena* ce passage d'Érasme : « Hæc epistola prorsus intercidit una cum indice, quæ nostro bono periit. Nam si superesset, magis etiam discruciaremur, ejus viri tot egregia periisse monumenta. »

l'autre du treizième siècle qui font partie de la bibliothèque impériale sous les nos 1628 et 1629. Ils seront utilement consultés par ceux qui voudront établir une liste plus correcte des ouvrages d'Origène, et je ne publie que ce qui est relatif à Varron.

Les *Sex libri tragœdiarum* que signale le manuscrit d'Arras ont pour titre dans les manuscrits de Paris : *Sex libri pseudo tragœdiarum*, ce qui donne tout lieu de croire que ces tragédies, dont aucun auteur ne fait mention, avaient été faussement attribuées à Varron. D'autre part ces deux manuscrits font connaître un ouvrage de Varron qui n'a jamais été cité et ne figure point sur la liste d'Arras : Ἐπιτομὴν *ex Imaginum libris XV, libros IV*. C'est assez, je pense, pour donner quelque interêt au texte que je transcris.

Marcum Terentium Varronem miratur antiquitas quod apud Latinos innumerabiles libros (1) scripserit. Græci Chalcenterum (2)

(1) D. Pitra : *tam innumerabiles ;* mais *tam* manque dans les trois manuscrits.

(2) Les trois manuscrits *Ebalterum ;* mais plus loin : « Quorsum Varronis et *Calcenteri* mentio facta sit quæritis; videlicet ut ad nostrum Adamantium nostrumque *Calcenterium* (*Calcenterum* dans celui d'Arras) veniamus. » On peut donc avec D. Pitra rétablir *Chalcenterum* dans notre texte.

miris efferunt laudibus quod tantos libros composuerit, quantos quivis nostrum alienos sua manu describere non potest. Et quia non otiosum est apud Latinos Græcorum voluminum indicem texere, de eo qui latine scripsit aliqua commemorabo, ut intelligamus nos Epimenidis dormire somnum, et studium quod illi posuerunt in eruditione secularium litterarum (1) in congregandis opibus ponere. Scripsit igitur Varro :

XLV libros Antiquitatum (2).
IV^or^ de vita populi romani (3).
Imaginum XV (4).
Λογιστορικῶν LXXVI (5).
De lingua latina XXV.
Disciplinarum IX.

(1) D. Pitra : *nos in congregandis ;* mais *nos* manque et dans l'édition de sir Phillips et dans nos deux manuscrits.

(2) M. Ritschl, fidèle aux témoignages des anciens, ne donne que 41 livres à cet ouvrage ; 25 pour les *Antiq. rer. hum.*, 16 pour les *Antiq. rer. div.*

(3) IV dans le manuscrit 1629 ; IV^or^ dans le manuscrit 1628 et dans celui d'Arras.

(4) XV dans les trois manuscrits ; M. Ritschl LI.

(5) M. Ritschl ne doute pas qu'il ne s'agisse des *Logistorici* de Varron. Les manuscrits mêlant les lettres grecques et les lettres latines donnent : ΑΟΤΤΟC ΤΟΡΙCΟΝ ; dans la première partie du mot un a prolongé tient la place du

De Sermone latino v.
Quæstionum Plautinarum v (1).
Annalium III.
De origine linguæ latinæ III.
De poematis III.
De originibus scenicis III (2).
De scenicis actionibus III (3).
De actis scenicis III (4).
De descriptionibus III.
De proprietate scriptorum III.
De bibliothecis III.
De lectionibus III.
De similitudine verborum III.
Legationum III.
Suasionum III.
De Pompeio III.

λ, un τ celle du γ, l'ignorance du copiste a ajouté une terminaison; dans la deuxième, qui est plus exactement reproduite, le ρ a pris la forme du π. — D. Pitra αἰτίων τοπικῶν.

(1) Dans le manuscrit d'Arras *Plautinanarum*.

(2) M. Ritschl et D. Pitra rétablissent le titre *de Originibus scenicis;* les trois manuscrits *de Originibus sæculi*.

(3) M. Ritschl admet, d'après les témoignages des anciens, cinq livres de cet ouvrage.

(4) Le même critique pense qu'il faut lire *de Actibus scenicis*.

Singulares x (1).

De personis III.

De jure civili XV.

Ἐπιτομὴν Antiquitatum ex libris XLII^bus libros IX (2).

Ἐπιτομὴν ex Imaginum libris XV libros IV (3).

Ἐπιτομὴν de lingua latina ex libris XV libros IX.

De principiis numerorum libros IX.

Rerum rusticarum libros III.

De valetudine tuenda librum I.

De sua vita libros III (4).

De forma philosophiæ libros III.

Rerum urbanarum libros III.

(1) Ce titre général, sous lequel saint Jérôme réunit plusieurs ouvrages de Varron, ne pouvait figurer dans la liste donnée par M. Ritschl.

(2) Tous les manuscrits portent le même nombre : D. Pitra donne ici *ex libris* XLV et plus loin pour le *de Lingua latina : ex libris* XXV ; mais on conçoit aisément que les abrégés n'aient correspondu qu'à une partie des livres de ces deux ouvrages.

(3) Le manuscrit d'Arras a omis cet ouvrage et M. Ritschl ne l'a pas connu.

(4) Les trois manuscrits donnent *de suavitate ;* mais M. Ritschl a montré qu'il s'agissait de l'ouvrage de Varron *de sua vita.*

Satyrarum Menippearum libros CL (1).
Poematum libros X (2).
Orationum libros XXII.
Pseudo tragœdiarum libros VI (3).
Satyrarum libros IV (4).
Et alia plurima (5) quæ enumerare lon-

(1) Les deux manuscrits de Paris *menipparum ;* celu d'Arras *menyppàrum.*

(2) Sur la liste publiée par M. Ritschl : *poematorum.* C'est la forme qu'employait Varron. *Voy.* fragm. lib. XI *de Ling. lat.*

(3) Les deux manuscrits de Paris donnent *pseudo ;* ce mot manque dans celui d'Arras.

(4) *Satirarum* dans le manuscrit 1628 ; *satyrarum* dans les deux autres.

(5) Saint Jérôme a mentionné trente-huit ouvrages de Varron (sans compter les *libri singulares.*) M. Ritschl n'a pas connu l'*Epitomen ex libris Imaginum ;* mais il a fait figurer sur sa liste vingt-deux autres ouvrages dont je reproduis ici les titres :

Lib. Carminis (de rerum natura ?)
Libri Epistularum.
Libri Epistolicarum quæstionum.
Libri III Rhetoricorum.
Lib. de mensuris (agrorum), (de geometria.)
Lib. I de philosophia.
Lib. I de æstuariis.
Lib. Ephemeridis (rusticæ.)
Libri Ephemeridis navalis.
Libri de ora maritima.
Libri IV de gente populi romani.
Libri de familiis Troianis.

gum est. Vix medium descripsi indicem (1) et legentibus fastidium est.

Lib. I Tribuum.
Lib. I Εἰσαγωγικός.
Lib. Aetion.
Libri de gradibus.
Libri Augurum.
Libri de poetis.
Libri de comœdiis Plautinis.
Lib. de compositione saturarum.
Libri de antiquitate litterarum.
Libri IV de utilitate sermonis.

(1) Les trois manuscrits *invicem*.

Besançon. — Imprimerie de veuve Ch. Deis.

DUE APR 2 '34

DUE OCT 14 '34

BOOK DUE WID
682171
NOV 11 1980

SEP 18 1980